

LYON UNIVERSITAIRE

UNION DES UNIVERSITÉS

Aix, Besançon, Chambéry, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Lyon, Marseille, Montpellier

HEBDOMADAIRE, PARAÎSSANT LE VENDREDI

ABONNEMENTS : Un An... 7 fr.
Six Mois... 4 »

Les Annonces sont reçues au Bureau du Journal

ADMINISTRATION & RÉDACTION : Rue Stella, 3, LYON

PRÈS LA PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

Téléphone 15-39 • Les Manuscrits non insérés ne sont pas rendus • Téléphone 15-39

Adresser Lettres et Mandats à M. l'Administrateur
DU "LYON UNIVERSITAIRE"

Adresser les Manuscrits au Secrétaire de la Rédaction

RENTRÉE DES CLASSES

Nous empruntons à la « Grande Revue » quelques passages d'un article qui intéressent particulièrement tous ceux qui ont connu « Zouzou ».

Nos heures de classe : double odeur lourde d'encre et d'étoffe. Si je ferme les yeux, l'odeur qui vient à mon souvenir combine celle d'une imprimerie et celle du rayon *tissus de laine* dans un grand magasin. C'est l'odeur du moins qui pèse après la première heure. Mais tout d'abord, cela sent le moisi, les débris de cartonage et aussi la poussière fraîche soulevée, qui danse au-dessus du parquet, arrosé en spirales du jet d'un entonnoir. Quand le tambour annonce la sortie, il semble que l'atmosphère elle-même courbe nos épaules vers les tables et ploie nos reins sur les bancs. Et les dernières paroles du maître filent sur l'air, qui les soupèse et les porte, comme une mouche engluée nage dans un bol d'huile.

Ce fut ainsi pendant neuf ans. Et quand je pense à ces neuf années, c'est à Zouzou d'abord que je pense. Zouzou était le concierge de la cour des moyens. A chaque classe, il apportait au maître le cahier des absents, le cahier vêtu de noir, et les circulaires de l'administration. On disait qu'il avait été zouave, et c'est pourquoi on le surnommait ainsi. Zouzou allait droit à la chaire et ne regardait pas de notre côté, parce que ceux du dernier banc lui faisaient des grimaces. Pendant les classes d'allemand, où des bonshommes, découpés dans une feuille de cahier et liés à une boulette de papier mâché, pendaient au plafond, on s'enhardissait jusqu'à lui chuchoter : « Zouzou, Zouzou... ». J'attendais Zouzou avec impatience. D'abord, pour entrer dans la classe, il lui fallait ouvrir la porte et un peu d'air avec lui pénétrait. Et pendant qu'il était là, c'était une sorte d'armistice, une interruption brève et délicate. Zouzou n'était ni un maître, ni un élève. Il n'appartenait pas à l'Université. Avec Zouzou, ce qui entrait dans la classe, c'était la vie, l'humble vie d'un concierge qui vend des porte-plumes, du papier buvard, des croûtes de chocolat et des bâtons de jubbe. La sortie de Zouzou valait sa présence. Le plus souvent, il fermait la porte avec une extrême discrétion. Mais certains jours, il oubliait d'en soulever et d'en abaisser avec précaution le loquet, de la tirer doucement et de l'appliquer au chambranle, comme on ferme le couvercle d'une vitrine précieuse. Sans doute avait-il d'héroïques souvenirs et pensait-il à la porte du corps de garde. Alors, d'une main impérieuse, dès qu'il avait franchi le seuil, il l'attrait à lui, et quand il essayait de la retenir, il était trop tard. La porte avait battu et tremblait de tout son bois et de toute sa ferraille.

Un jour, nous retournâmes contre le mur la chaire du professeur d'histoire. Il fallut appeler le concierge pour la déplacer... Plus tard, je dirai ce que je dois à quelques-uns de mes maîtres du lycée. Mon professeur de rhétorique aimait les écrivains classiques et les avait lus. C'était un monstre. Ni les maîtres, ni les élèves n'ont lu les livres dont ils parlent. Ils n'ont lu que des précis d'histoire de la littérature. Et ceux qui ont rédigé ces précis n'ont jamais lu que d'autres précis. C'est ainsi qu'on fait une tradition de culture. On vous apprend un catéchisme. A quatorze ans, nous savions tous que les personnages de Corneille sont des « héros de la volonté », que les personnages de Racine sont des « héros de l'amour » et que « Racine étudiait les passions en tant que telles... ».

Ah ! mes maîtres de littérature, comme je vous plains ! Par métier, vous viviez dans les commentaires, comme une femme de ménage vit dans la poussière. Je crois bien que c'est à cet enseignement des belles-lettres que nous dûmes, pendant des années, de garder cette fonderie improbité de l'intelligence qui est la marque dominante de la bourgeoisie. La suprême élégance était de parler ce que nous ignorions

et de joindre entre elles des idées que nous ne liions à rien dans la réalité. C'est cette gymnastique que défendent aujourd'hui, comme un privilège complémentaire de l'argent, les latinistes de la presse, qui ne savent pas le latin. C'est cette gymnastique qui nous rend aptes à ce que les médecins de quartier, les avocats et les journalistes appellent le maniement des idées générales. Ils ont la même illusion que ce tambour-major devenu fou et qui croyait que, par la seule voltige de sa canne, il pouvait à son gré guider, former et anéantir des régiments.

Jusqu'à notre année de philosophie, nous avions cru que les belles-lettres étaient l'apanage des esprits subtils et que la science ne servait qu'à la construction des locomotives et à la guérison de la fièvre typhoïde. Nous commençâmes alors à comprendre la noblesse d'une attitude expérimentale. Nous aimâmes Socrate, qui mourut pour avoir interrogé les hommes. Et nous sûmes que les vérités qu'on cherche sont plus belles que les vérités transmises. Ce fut la meilleure année. Nous eûmes à la fois l'illusion de connaître les plus difficiles d'entre les philosophes et les plus faciles d'entre les femmes. Et nous avions si bien le sentiment de ces deux initiations, que nous dédiâmes une table à une actrice de Paris, qui jouait dans une troupe de tournée. Sur une table de la classe, nous avions gravé son nom au couteau et nous avions signé simplement et noblement : « Trois philosophes ». Elle ne l'a jamais su. Elle ne le saura pas, puisque je ne dis pas son nom. Mais j'y pense... Le proviseur, maintenant, saura que j'étais un des trois.

LÉON WERTH.

NOS FACULTÉS

Faculté de Médecine et de Pharmacie
L'examen de validation de stage en pharmacie aura lieu le 14 novembre. Les candidats devront se faire inscrire du 4 au 9 novembre, en produisant les pièces suivantes :

- 1° Acte de naissance ;
- 2° Diplôme de bachelier ;
- 3° Extraits d'inscription de stage ;
- 4° Cahier de stage.

Droits d'examen : 25 francs.

FACULTÉ DE DROIT

Concours de l'année scolaire (1911-1912)

La Faculté de droit de l'Université de Lyon, après avoir entendu les rapports des diverses commissions instituées, les 13 juin, 1^{er}, 3 et 5 juillet, pour juger les concours de l'année scolaire 1911-1912, a décerné, ainsi qu'il suit, les récompenses mises à sa disposition par l'Etat, par le Conseil général du Département du Rhône, par la Société d'Economie politique et d'Economie sociale de Lyon et par l'Association des Anciens Etudiants en droit de l'Université de Lyon.

Concours général entre les Etudiants de toutes les Facultés de droit
4^e mention, médaille de bronze : M. Rérolle (Jean-Vincent-Joseph), né à Lyon (Rhône), le 19 juin 1891.

Concours entre les Docteurs et les Aspirants au Doctorat
Médailles d'or données par l'Etat. Aucun mémoire n'a été déposé sur les sujets proposés par la Faculté. Prix donnés par l'Association des Anciens Etudiants en droit de l'Université de Lyon aux aspirants au doctorat qui ont remis aux directeurs des conférences les meilleurs travaux.

Ces prix seront décernés au mois de novembre 1912.

Concours entre les Etudiants de troisième année
Médailles données par l'Etat. — Prix donnés par le Département du Rhône.

DROIT CIVIL

2^e prix, médaille de bronze : M. Pétrau-Gay (Louis-Marie-Jean), né à Epinal (Vosges), le 14 octobre 1891.
1^{re} mention honorable : M. Tézier (Auguste-Marie-Henri), né à Valence (Drôme), le 26 juin 1889.

2^e mention honorable : M. Rérolle (Jean-

Vincent-Joseph), né à Lyon (Rhône), le 19 juin 1891.

DROIT COMMERCIAL

2^e prix, médaille de bronze : M. Gerin (Eugène-Emile-Alexandre-René), né à Ismaïlia (Egypte), le 20 juin 1889.

1^{re} mention honorable : M. Vanel (Etienne-Denis-Marie-Joseph), né à Lyon (Rhône), le 30 avril 1886.

2^e mention honorable : M. Verjat (Félicien-Auguste-Eugène), né à Cosne (Nièvre), le 5 juin 1892.

Concours entre les Etudiants de deuxième année
Médailles données par l'Etat. — Prix donnés par le Département du Rhône.

DROIT CIVIL

2^e prix, médaille de bronze : M. Cortot (Jean-Armand-Germain), né à Caluire-et-Cuire (Rhône), le 6 septembre 1893.

1^{re} mention honorable ex-æquo : M. Paufigue (Pierre-Jasmin), né à Lyon (Rhône), le 15 mars 1893 ; — et M. Lallemand (Henri), né à Bordeaux (Gironde), le 28 novembre 1893.

DROIT CRIMINEL

1^{er} prix, médaille d'argent : M. Cortot (Jean-Armand-Germain), déjà nommé.

2^e prix, médaille de bronze : M. Gelin (Félix-Anne-Marie-Marcel), né à Charolles (Saône-et-Loire), le 19 décembre 1893.

1^{re} mention honorable : M. Paufigue (Pierre-Jasmin), déjà nommé.

2^e mention honorable : M. Francoudi (Tryfon), né à Limassol (Ile de Chypre), le 14 juin 1891.

3^e mention honorable : M. Philippe (François), né à Beaujeu (Rhône), le 23 mars 1892.

4^e mention honorable : M. Lallemand (Henri), déjà nommé.

Concours entre les Etudiants de première année
Médailles données par l'Etat. — Prix donnés par le Département du Rhône.

DROIT ROMAIN

1^{er} prix, médaille d'argent : Mlle Léoni (Jeanne-Frieda), née à Durlach (Grand-Duché de Bade), le 22 avril 1891.

1^{re} mention honorable ex-æquo : M. Renaut (François-Paul), né à Reims (Marne), le 25 janvier 1893 ; — et M. Ingelbrecht (Marcel-Jean-Saturnin), né à Toulouse (Haute-Garonne), le 15 juin 1893.

2^e mention honorable : M. Candioglu (Jean), né à Alexandrie (Egypte), le 21 juillet 1893.

3^e mention honorable : M. Dumas (Eugène-Gabriel), né à Lyon (Rhône), le 15 février 1891.

DROIT CONSTITUTIONNEL

1^{er} prix, médaille d'argent : M. Quérel (Georges-Marie-Paul), né à Lyon (Rhône), le 12 février 1894.

2^e prix, médaille de bronze : Mlle Léoni (Jeanne-Frieda), déjà nommée.

1^{re} mention honorable : M. Renaut (François-Paul), déjà nommé.

2^e mention honorable : M. Ducros (Jean-François-Marcel-Edouard), né à Saint-Etienne (Loire), le 23 novembre 1894.

3^e mention honorable : M. Sauty (Louis-Alexandre-Antoine), né à Saint-Vaury (Creuse), le 11 mai 1894.

4^e mention honorable : M. Devay (Alexandre-Marie-Alphonse), né à Lyon (Rhône), le 10 février 1894.

Concours ouvert par l'Association des Anciens Etudiants en droit de l'Université de Lyon entre les Etudiants de troisième année.

Sur un sujet de droit civil
1^{er} prix, médaille d'argent : M. Rérolle (Jean-Vincent-Joseph), déjà nommé.

Concours entre les Auditeurs du Cours de législation coloniale
Médailles données par la Société d'Economie politique et d'Economie sociale de Lyon.

1^{er} prix, médaille d'argent : M. Gerin (Eugène-Emile-Alexandre-René), déjà nommé.

1^{re} mention honorable : M. Gardinat (Louis-Joseph-Emile), né à Tournus (Saône-et-Loire), le 8 mai 1890.

2^e mention honorable : M. Giraud (Henry-Marie-Louis), né à Meyzieu (Isère), le 15 novembre 1890.

Concours entre les Auditeurs du Cours d'économie politique
Médailles et prix donnés par la Société d'Economie politique et d'Economie sociale de Lyon.

1^{er} prix, médaille d'argent : M. Paufigue (Pierre-Jasmin), déjà nommé.

2^e prix, médaille de bronze : M. Beaudet (Pierre-Benoît-Antoine), né à Albigny (Rhône), le 23 octobre 1892.

1^{re} mention honorable ex-æquo : M. Montange (Jean-Baptiste), né à Montmerle (Ain), le 31 janvier 1893 ; — et M. Gelin (Félix-Anne-Marie-Marcel), déjà nommé.

2^e mention honorable : M. Philippe (François), déjà nommé.

3^e mention honorable : M. Chastel (Marie-Gabriel-Balthazar-Armand), né à Aubenas (Ardèche), le 30 mars 1892.

4^e mention honorable : M. Renaud (Georges-Joseph-Alfred), né à Cuiseaux (Saône-et-Loire), le 8 mai 1894.

L'HOPITAL MODÈLE DE LYON

Au cours de la séance de l'Académie de médecine, du lundi 15 octobre, M. Mosny a donné lecture des conclusions de son rapport, qui terminent le long débat sur le projet de l'hôpital modèle de Lyon, présenté à l'appréciation de l'Académie. Voici les conclusions de ce rapport :

« L'Académie de médecine, considérant que tout hôpital général destiné aux malades adultes doit constituer une unité de secours où tout hospitalisé doit recevoir tous les soins que nécessite sa santé, sans pouvoir constituer pour ses voisins une gêne ou un danger ; estime que le projet lyonnais de réforme hospitalière réalise dans une très large mesure les principes fondamentaux de l'hospitalisation moderne grâce en particulier, à l'aménagement des services de spécialités, au développement donné aux services centraux de physiothérapie, à l'organisation du service des admissions de jour et de nuit, et enfin à l'isolement d'un nombre de malades judicieusement proportionné dans les divers services, aux risques de gêne ou de danger qu'ils pourraient faire courir à leurs voisins. »

« Le projet lyonnais, qui nous a été exposé par M. Herriot, marque en conséquence une étape dans la technique des constructions hospitalières et dans la pratique de l'hospitalisation. »

Après quelques observations de M. Mesureur, qui a rendu hommage au plan dressé par la municipalité lyonnaise, ces conclusions ont été adoptées.

ECOLE DU SERVICE DE SANTÉ MILITAIRE

Un concours sera ouvert le 2 décembre 1912, à 9 heures du matin, à l'Ecole d'application du service de santé militaire pour l'admission à deux emplois de pharmacien aide-major de 2^e classe élève à la dite école.

Sont admis à concourir les pharmaciens de 1^{re} classe ayant moins de 28 ans au 1^{er} janvier 1912 et ayant satisfait aux obligations de la loi sur le recrutement de l'armée.

Les étudiants en pharmacie qui ne sont pas encore en possession du diplôme de pharmacien de 1^{re} classe sont également autorisés à concourir, sous réserve de l'annulation de leur admission s'ils ne sont pas reçus pharmaciens de 1^{re} classe avant le 31 décembre 1912. Les demandes d'admission au concours doivent être adressées au ministre de la guerre (7^e direction, 1^{er} bureau), avant le 15 novembre 1912.

BOURSIERS DE L'UNIVERSITÉ DE LYON

Nous publions ci-dessous les noms des boursiers de l'Université de Lyon, nommés pour un an à dater du 1^{er} novembre 1912 :

SCIENCES PHYSIQUES. — M. Fabre (Henri-Albert-Emile).

SCIENCES NATURELLES. — M. Lemarchand (Julien-Maurice).

GRAMMAIRE. — M. Canard (Marius).

PHILOSOPHIE. — MM. Picard (Jacques-Joseph) ; Chabert (Joseph-Benoît) ; Espié (Etienne-Albert).

HISTOIRE. — MM. Bonault (Jean-Louis-Edmond) ; Marchal (Jules-Auguste-Ferdinand) ; Roux (Marie-Emile-Charles-Antoine) ; Ecuyer (Junius) ; Garçon (Joseph-Pierre-Alphonse) ; Raymond (Félix-Joanny) ; Ricard (René-Louis-Laurent-Eugène) ; Mathiot (Pierre-Emile).

ALLEMAND. — M. Lyotard (Etienne-Marius).

ENSEIGNEMENT COLONIAL

Quatorzième année 1912-1913, ouverture des cours publics lundi 4 novembre 1912.

Cours d'hygiène coloniale et de prophylaxie des maladies exotiques, M. le docteur Navarre, professeur : le lundi, à 8 heures du soir (rez-de-chaussée du pavillon Sud-Est). Des projections accompagnent certaines leçons.

Cours d'histoire et de géographie coloniales, M. Pierre Clerget, professeur : les mardi et vendredi, à 8 heures du soir (rez-de-chaussée du pavillon Sud-Est). Des projections accompagnent certaines leçons et des cartes et croquis sont distribués aux élèves.

Un cours complémentaire est professé à la Faculté des lettres (quai Claude-Bernard), par M. Zimmermann, professeur titulaire.

Cours d'économie et de législation coloniales, M. Brouillet, professeur : le mardi, à 9 heures du soir.

Cours de cultures et de productions coloniales, M. Vanev, professeur : le mercredi, à 8 heures du soir (rez-de-chaussée du pavillon Sud-Est). Des projections accompagnent certaines leçons.

Cours de sériciculture et de séricologie, M. Conte, professeur : le lundi, à 9 heures du soir (rez-de-chaussée du pavillon Sud-Est et laboratoire d'études de

la soie à la Condition des soies, 7, rue Saint-Polycarpe). Un cours complémentaire est professé à la Faculté des sciences, quai Claude-Bernard.

Cours de langue chinoise parlée et écrite moderne, M. Maurice Courant, professeur. — I. Au lycée Ampère (rue de la Bourse), les mardi et vendredi, à 8 heures. — II. A la Faculté des lettres (quai Claude-Bernard), les mardi, à 3 heures 1/2, et vendredi, à 5 heures 1/2.

Cours sur l'Extrême-Orient, mœurs et coutumes, M. Maurice Courant, professeur : le mercredi, à 9 heures du soir (rez-de-chaussée du pavillon Sud-Est).

Cours de langue arabe, M. Ben Ali Fekar, professeur : les jeudi et samedi, de 8 à 10 heures du soir, 1^{re} année, de 9 à 10 heures ; 2^e année, de 8 à 9 heures (rez-de-chaussée du pavillon Sud-Est).

ECOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES

Par arrêté du ministre de l'instruction publique et des beaux-arts en date du 10 octobre 1912, une place de membre de l'Ecole française d'Athènes est déclarée vacante pour l'année scolaire 1912-1913.

Les candidats devront, en exécution du décret du 18 juillet 1899, faire parvenir leurs titres au ministère de l'instruction publique (direction de l'enseignement supérieur, 2^e bureau), avant le 1^{er} novembre 1912, à 2 heures 1/2.

L'examen est public.

L'ENSEIGNEMENT EN TUNISIE

On discute depuis longtemps, dans l'Afrique française du Nord, la question de savoir s'il convient de donner aux indigènes l'instruction primaire telle qu'elle existe en France ou s'il ne vaudrait pas mieux la remplacer par un enseignement purement professionnel.

Cependant on comprend de plus en plus qu'une pareille substitution est impossible et qu'il est impossible aussi d'organiser, au sein même de l'école primaire, un enseignement de ce genre, les instituteurs ne possédant guère les connaissances requises. Mais ne pourrait-on rattacher à l'école primaire ce nouvel enseignement ? C'est ce qu'a pensé le directeur de l'instruction publique en Tunisie, M. Charléty, qui a fait en ce sens une expérience des plus intéressantes.

Durant leur dernière année d'école, les enfants passent la moitié de la journée en classe et l'autre moitié dans l'atelier d'un artisan chez lequel ils apprennent leur futur métier. L'instituteur choisit lui-même les patrons et concluent avec eux, au nom de ses élèves, les contrats d'apprentissage ; il continue à veiller à l'exécution de ces contrats lorsque les enfants ont définitivement quitté l'école, et il tient particulièrement la main à ce qu'on ne fasse pas des apprentis de simples domestiques, mais à ce qu'on leur enseigne réellement le métier. Il va de soi que l'instituteur est beaucoup plus à même de s'acquitter de toute cette mission que les parents indigènes, pour la plupart pauvres et ignorants.

Il est fait, en outre, — à l'école même, — pendant la dernière année d'études, un cours de dessin, où le professeur donne aux enfants les notions qui peuvent leur être particulièrement utiles pour le métier qu'ils ont choisi.

Après cette dernière année, l'enfant quitte donc l'école et passe toute sa journée à l'atelier ; mais les cours d'adultes qui ont lieu le soir lui permettent de continuer à développer, s'il le désire, sa culture générale.

Il est remis à l'apprenti un livret où sont consignées les appréciations de ses maîtres et de son patron en ce qui concerne ses connaissances théoriques et pratiques. Ce livret, si les certificats qu'il renferme sont bons, lui permet de trouver assez vite un travail bien rémunéré.

Cette organisation n'est évidemment possible que dans les villes. Dans les campagnes, on essaie de faire en petit quelque chose d'analogue, c'est-à-dire d'établir un lien entre l'école et la ferme en donnant aux élèves des notions d'agriculture, d'horticulture et d'élevage.

On craignait, au début, que les patrons ne fussent mécontents de voir les instituteurs s'immiscer dans les contrats d'apprentissage. Mais ces appréhensions ont été démenties par les faits. Les patrons, tant indigènes qu'européens, ont bien vite compris qu'il est dans leur intérêt même d'avoir des apprentis dont le zèle et le sérieux ne peuvent qu'être renforcés par l'influence de l'instituteur. Aussi, dans beaucoup de métiers où l'on manque d'ouvriers, les patrons demandent-ils à la direction de l'enseignement de leur faire envoyer des élèves ; et en ce mo-

ment même, bien que l'expérience n'ait commencé que depuis peu, il a été déjà placé, à Tunis, 200 apprentis, et, dans les localités de l'intérieur, 300.

Cette méthode paraît, — en tout cas — de nature à satisfaire à la fois aux nécessités d'une instruction générale, telle qu'elle est donnée à l'école, et aux besoins économiques de ces pays, pour l'avenir desquels la formation d'habiles ouvriers est d'une très haute importance.

Salon d'automne

La Société des Artistes Lyonnais ouvrait vendredi dernier les portes de son Salon. Ce vernissage fut particulièrement brillant et c'était justice, puisque les artistes voyaient dans l'empressement de cette foule élégante un hommage à leur merveilleux labeur, et les organisateurs, une juste récompense de leurs efforts.

Et, en effet, par son fond, si j'ose dire, ce Salon n'a rien à envier à ses devanciers, et, par sa forme, il a gagné beaucoup et a mérité tous les éloges. Je reviendrai plus loin sur le « fond » et vais m'expliquer de suite sur les qualités de la forme : deux progrès sérieux ont été réalisés ; les œuvres sont bien présentées ; nous ne voyons plus ces planches verticales, par trop simples et nues, sur lesquelles reposaient, l'an dernier, toiles et dessins. D'autre part, il faut applaudir à la méthode qui a groupé les artistes, les a classés suivant leurs tendances, apportant un peu de lumière et de clarté dans l'esprit des visiteurs, pour le plus grand bien des auteurs, n'en doutons pas. Pour tout cela, il convient de féliciter très vivement M. Maire, dont la tâche n'était point aisée et qui l'a remplie avec un goût et un tact parfaits.

Je reviens maintenant au fond même du Salon ; je l'examinerai dans le détail ainsi que je l'ai fait les années précédentes, dans de prochains articles ; il me suffira aujourd'hui d'en donner un rapide aperçu et de constater la valeur, la qualité des envois et aussi leur quantité, ce qui n'est point un mal. Je signalerai, comme chaque année, en toute première ligne, les envois de Jacques Martin, notamment une étude de femme et deux portraits où s'affirment, une fois encore, la puissance et la force de ce merveilleux artiste.

Nous retrouvons les œuvres attirantes et délicates de M. Pourchet ; elles ont gardé le charme « de leur claire sérénité ». Notre ami Godiaud se signale par de jolis paysages et quelques solides dessins. L'exposition de M. Fargetot est fort intéressante ; si je fais quelques réserves concernant « la pièce principale de l'envoi », *Portrait de M. P.*, je louerai sans restriction les diverses études où l'auteur fait montre d'une observation à la fois juste et originale.

Mlle Morel affirme par de solides envois, un talent que j'ai vanté plusieurs fois déjà.

Voici encore M. Brouillard « prince des fauves » auxquels il abandonne d'ailleurs ses exagérations des débuts tout en conservant son caractère et son originalité. Voici M. Adrien Bas et M. Francisque Martin ; le premier n'a pas réalisé en un an un sensible progrès, et le second avait eu jusqu'ici la main plus heureuse. J'en dirais presque autant de M. Bépi-Martin dont les précédents envois, peut-être moins « finis », avaient plus de délicatesse et de charme.

M. Bouquet, à côté de ses erreurs coutumières, a quelques solides et intéressants dessins. J'ai noté tout particulièrement de remarquables envois de M. Currier ; j'ai retrouvé chez lui la manière du maître, mais transformée, adaptée à une vision que je crois plus juste.

L'exposition importante de M. Combet-Descombes, dont je suis un admirateur convaincu, m'a quelque peu déçu car elle n'est pas un progrès et ne répond pas encore à tout ce que l'on peut attendre de cet artiste.

J'ai noté enfin, au hasard de ma promenade, les œuvres de MM. Barthomeuf, Bonnaud, Cavaroc, Sénard, de Mlle Charmy, de MM. Charvolin, Cohendy, Crozet, Denis, Dorias, A. Faivre, une toile tapageuse de M. Gabarit ; les expositions de MM. Gay, Lacour, Leriche, Morisot, Mangier, Oisy, Pommey, Seitte, Rouquayrol, Sicard, Fauty, Villon, Stengel.

On relèvera, dans cette énumération, quelques-uns des « suspects », « officiels égarés », des « ralliés », dont M. H. Béraud signalait ici même, il y a huit jours, le dangereux voisinage. J'ai constaté leur présence sans grande joie, mais aussi sans fureur, c'est-à-dire que je ne partage pas les convictions de mon distingué confrère.

Je ne crois pas à l'envahissement du Salon d'Automne par les membres de la Société Lyonnaise des Beaux-Arts ; j'estime simplement que le geste du Comité du Salon d'Automne est élégant et courtis, qu'il a l'avantage de nous per-

mettre une comparaison dont la conclusion n'est pas douteuse. Je crois, d'autre part, qu'il n'y a pas d'intérêt dans une ville comme la nôtre à encourager des rivalités artistiques et qu'il faut applaudir à toutes les tentatives d'apaisement et de concorde.

Quant au rétablissement du Jury, j'estime que ce serait la négation même du principe du Salon d'Automne et puis je crains, par dessus tout, les haines du jury ; le plus accommodant ne saura s'y soustraire, et ne fera jamais abstraction de sentiments que nous connaissons tous, surtout lorsqu'il s'agit d'estimer si telle ou telle peinture est « commerciale ». Il y aurait là des limites bien difficiles à définir, et aussi à respecter. Mes préférences seraient donc pour le statu quo ; les Deux Salons doivent subsister avec leurs caractères nettement définis, et les acquisitions nouvelles du Salon d'Automne ne me paraissent pas un présage d'innovation, même à l'heure d'été.

Jean STIZZA.

LES MORTS LYRIQUES

Les sept contes que nous présente en un volume richement édité M. Henry Béraud sont des contes philosophiques écrits par un artiste. Rien de plus intéressant et, parfois, de plus émouvant que ces histoires variées, remplies d'images vraies, de pensées fortes et originales, écrites dans un langage toujours clair et robuste (1).

L'auteur amoureux du beau a fréquenté les anciens et s'inspire de leurs dogmes et de leurs écrits. Il prie modestement le lecteur, dans une préface humoristique, de ne rechercher dans son livre ni morale, ni pensée, ni vérité historique ; il sait bien que l'ami connu et inconnu qui le lira y trouvera l'un et l'autre sans avoir à les rechercher. Qu'il sache donc aussi que ces amis enthousiasmés le félicitent chaudement du degré de perfection qu'il a atteint dans un des genres les plus difficiles et lui souhaitent la gloire littéraire la plus pure dont son œuvre d'aujourd'hui est toute promise.

Nous donnons l'analyse de deux de ces contes, « Le Bal des Ombres », et « L'Initiation de Nicolas Sylvain ».

Nous voudrions que ces analyses aient pour leur imperfection insipide au lecteur le désir de connaître mieux un auteur qui suit si bien nous charmer.

LE BAL DES OMBRES

Qu'on pourrait appeler la fin de Brummell.

C'est Brummell, le célèbre dandy anglais, l'arbitre des élégances, l'ancien Roi de la mode, ruiné, vieilli, retiré à Caen, resté cérémonieusement dans son indigence : « C'était la gêne qui devait son homme pièce à pièce, qui ternit son linge, éraillait ses vêtements, et qui, se prenant au visage, couvre ses traits d'une poussière de gueuserie que l'eau du ciel elle-même n'emporte pas aux saisons de grandes ondes. »

Une circonstance, l'arrivée de Ladié Stuart de Decies, oblige Brummell d'ouvrir certain cabinet de son appartement où il tenait précieusement enfermés tous ses anciens costumes, les seuls souvenirs de son fastueux passé :

« Pouppées funéraires vêtues de souvenirs, elles évoquaient moins la vitrine d'un couturier que les effrois de quelque musée Grévin. »

« L'âme d'un trépassé peuplait ce triste cabinet dont les murs étaient comme tapissés d'ex-voto ». Et cette pauvre âme s'élevait dans toute sa vérité puérile et désolée, dans toute son artificielle raison d'être, les vêtements pendaient en larmoyants oripeaux. »

Brummell, poudré, fardé, vêtu d'une jaquette de bourreau boutonnée d'agate, se présente à Ladié Stuart qui, étonnée et effrayée, ne reconnaissant nullement l'élégant Brummell en ce grotesque bonhomme, fait signe à un domestique.

Et le vieux dandy eut soudain les oreilles déchirées par cette phrase abominable : « O Jim, please throw that silly

1) Les morts lyriques, 1 volume (Henry Béraud), chez J. Basset, éditeur, 3, rue Dante, Paris.

gool out » (Jim, chassez ce risible personnage).

En entendant ces mots, Brummell s'effondra, l'éclame aux lèvres. Transporté chez lui, il ne devait jamais revenir à la raison. Sous l'empire de la fièvre son masque de vieil homme flétri s'enleva, faisant place à la figure rayonnante de beauté de ses jeunes années. Il revoyait dans l'horreur d'une hallucination terrifiante tout son passé.

Apparaissent un à un dans le carré d'ombre de la porte tous ses anciens amis en tenue de soirée, fantômes dont le nombre grandit avec sa folie. Ses allées et venues dans sa chambre vide peuplent les murailles de grandes ombres dansantes ; au milieu desquelles il pérorait. Princes, d'ouailles, ministres, toute l'assemblée de ses salons de Chapel Street, tous ses invités à ce bal nocturne. Une voiture passe dans la rue. C'est le carrosse de George IV. Il voit distinctement entrer son ancien ami, fier souriant, lointain comme aux jours d'Eaton et d'Oxford.

« Il se tenait en face de Brummell sans le regarder. Et Brummell disait avec impudence : Big Ben, cessons cette bouderie ridicule. Voulez-vous ? L'heure sonne. Je vous donnerai l'adresse du gantier qui fabrique la poudre de crème. Mais sonnez le garçon, sonnez-le, George, j'ai soif, j'ai bien soif. Oh ! comme vous voilà fait, mon pauvre ami. Vous êtes obèse, ma parole. »

« Et un rire abominable, un vrai ricanelement de cauchemar, emplissait la chambre où un homme se débattait seul en parlant à des ombres. Aux vents frais du soir les flambeaux vacillaient. Les feux se reflétaient, de plus en plus pâles, au fond de la glace et sur le parquet. Et M. Brummell, ivre de souvenirs, allait, venait, tournait dans le silence. A un certain moment il se prit le pied dans le tapis et tomba lourdement. Mais sitôt relevé il reprit ses allées et venues et son terrifiant monologue. Dehors, les fenêtres s'éteignaient, une à une, comme des yeux appesantis par le sommeil. Alors l'homme était sorti jusqu'au fond du couloir, se tourna vers l'intérieur de la chambre. Et, d'une voix qui secouait la désolation de mille semaines d'humilité, il annonça : « George Bryan Brummell ! »

« S'élevant des restes pantelants d'un mouchoir de Venise, il entra et, marchant droit à la glace, il ne se reconnut point et il se salua, puis il tomba pour la dernière fois. »

« Et comme tout le monde dormait dans l'hôtel et par la ville, le Beau Brummell, roi des élégants et favori des reines, mourut tout seul, fasciné par le mensonge de sa radieuse folie. »

L'INITIATION DE NICOLAS SYLVAIN

C'est Nicolas Sylvain, le paysagiste devenu célèbre à peindre sous-voies, des vergers, des cours de ferme ; il triomphait surtout dans le portrait d'une haie de noisetiers, toujours la même, où son ordinaire patience confinait au miracle. La banalité de sa peinture égalait celle de sa vie, car il menait l'existence d'un petit rentier.

Ce fut par une pluieuse aurore d'été que la révélation terrassa cette âme simple. Il était parti gagnant son coin familial, un ruisseau aux bords peuplés de noisetiers.

Et voilà qu'à peine il commençait à dessiner, ce paysage dont il connaissait les mille détails se transformait subitement en un spectacle qui lui devenait intraduisible, où « chaque objet s'isolait comme une tache et prenait dans l'ensemble harmonieux une flagrante signification. Un spectacle dont l'apparition faisait cligner les yeux, de bouc du bon Sylvain se substituait au paysage familier. Et la cause de ce spectacle, c'était son état d'âme à lui, Sylvain, son insouciance et poussièreux état d'âme, qui, interposé comme un écran entre ses yeux et la nature, rendait toutes choses intraduisibles pour sa main de vieil imagier innocent. En un court vertige, les chefs-d'œuvre qu'il n'avait su comprendre traversèrent sa lucidité. L'âme des maîtres le posséda. Il devina que la rareté de certains rapports signifie seule dans une œuvre la pensée de l'artiste.

Et regardant autour de lui, envahi d'effroi, il entrevit l'éternelle singularité du monde. Le rideau se leva, qui cache

aux yeux des simples les correspondances mystérieuses des éléments. Et l'indiscernable solennité de l'éphémère suscita en un instant dans l'âme de l'humble artiste un enseignement que les labeurs de quarante ans ne lui avaient point donné. Il connut l'harmonie. Et, cependant que s'évanouissaient les réalités, dans le spectre lumineux de l'infini, les bruits de la terre se confondirent en d'inéfinies paroles, la transparente et matinale onde fit place au soleil, roulant dans la brume comme une poignée d'or. Entre les lentes escortes des nuages une lumière tomba divinement sur la Nature révélée.

Alors Nicolas Sylvain ouvrit ses bras de vieux dieu rustique, pareils aux branches noueuses des chênes. Et ses yeux s'illuminèrent d'antique divination. Et il s'éleva dans le frisson des avoines. Les plantes de la terre se mêlèrent à sa barbe humide. Et il mourut dans l'ivresse de la grâce ; et s'endormit dans la paix.

« C'est ainsi qu'il fut trouvé par des paysans, devant un cheval, tandis que sur la tablette une miraculeuse pochade rayonnait, dans les bourdonnements de cette matinée de juin. »

A. C.

LA FRANCE AU MAROC

Exposé de l'action Française au Maroc 1911-1912.

SUITE

Régime des confins algéro-marocains

Les confins algéro-marocains ont bénéficié jusqu'à présent d'une autonomie administrative et financière, dont la conséquence, au point de vue fiscal, était que toutes les ressources perçues à titre quelconque (droits de douane ou de marchés, droits de portes, achour et zekkat) étaient attribués à l'administration et à la mise en valeur des confins.

Il est à penser que le Gouvernement du protectorat sera amené à réformer ce régime financier des confins. Quant à présent, et nous plaçant au point de vue des éléments du futur budget marocain, nous devons prendre provisoirement pour néant la rubrique des confins.

Nous nous bornerons à rappeler ici que les perceptions douanières dans la région des confins fournissent un produit d'environ un demi-million de francs par an et qu'elles ont pour base un régime douanier très différent de celui des ports. Il a été établi par des arrangements spéciaux entre la France et le makhzen (accords des 20 avril et 7 mai 1902), auxquels fait allusion l'article 103 de l'acte d'Algésiras qui déclare que l'application du règlement des douanes restera dans la région frontière de l'Algérie, l'affaire exclusive de la France et du Maroc. Le tarif des droits est spécifique pour un certain nombre de marchandises énumérées, presque toutes taxées au poids à des taux modérés ; il est de 5 % ad valorem pour les autres marchandises.

Le problème douanier qui se pose dans les confins algéro-marocains est d'ailleurs très complexe. Sans préjuger les solutions qu'il recevra, il convient de signaler quels sont les divers intérêts en présence :

Intérêts franco-algériens. — La loi du 17 juillet 1867 prescrit (art. 6) que les produits naturels et fabriqués, originaires des pays limitrophes, entrent en franchise en Algérie lorsqu'ils sont importés par la voie de terre. Il en résulte qu'aucune douane algérienne ne frappe les produits marocains.

Ce régime ne présente guère que des avantages à l'heure actuelle, en tant qu'il s'applique aux produits naturels. L'Algérie, en effet, a besoin de bestiaux et de bêtes marocaines et, d'autre part, les éleveurs ou les cultivateurs établis au Maroc dans le voisinage de l'Algérie vendraient leurs affaires plus facilement si la douane frappait leurs exportations vers la province d'Oran. Mais en ce qui concerne les produits fabriqués, la franchise accordée aux provenances du Maroc peut être à de nombreuses fraudes. Des marchandises européennes vendues à Oudjda, Aïoun-Sidi-Mellouk, Deboud, etc., rentrent en Algérie sans payer, comme

si elles étaient originaires du Maroc. La fraude sera d'autant plus lucrative si le transit à travers l'Algérie est accordé aux marchandises étrangères destinées au Maroc, et, si les droits d'entrée algériens sont plus faibles à la frontière algérienne que dans les ports de mer.

Pour prévenir ces inconvénients, on a envisagé plusieurs remèdes. L'un consiste à retirer aux produits fabriqués le bénéfice de la loi de 1867. Un autre consiste à inscrire, dans le tableau D annexé à cette loi, une énumération limitative des produits marocains admis en franchise ce qui permettrait de taxer éventuellement les vins marocains. Un troisième consiste à fixer comme pour la Tunisie, le « contingent » de chaque marchandise qui peut être introduit en franchise pendant l'année. Enfin, on a proposé aussi de relever les droits de douanes algériens sur la frontière algérienne au niveau qu'ils atteignent dans les ports, et de refuser le transit à travers l'Algérie aux produits non français. Ces deux dernières propositions touchent directement aux intérêts étrangers qu'il nous faut examiner maintenant.

Intérêts étrangers. — La Grande-Bretagne, on le sait, possède d'après l'article 4 de la déclaration du 8 avril 1904 le droit de demander, pour ses marchandises destinées au Maroc, les mêmes facilités de transit à travers les possessions françaises d'Afrique qu'elle accorde à travers ses possessions africaines à nos marchandises destinées à l'Egypte.

Cette stipulation valable jusqu'en 1934 peut faire l'objet de réclamations formulées par d'autres puissances, qui solliciteront le transit pour leurs propres marchandises en vertu du traitement de la nation la plus favorisée. Il conviendrait alors d'examiner si le transit à travers l'Algérie rentre bien dans la catégorie des avantages douaniers qui constituent le traitement de la nation la plus favorisée. Il conviendrait aussi de savoir si une interprétation aussi large du régime de la nation la plus favorisée doit être adoptée vis-à-vis de nous, et si nous devons concéder le transit en Afrique à des pays qui nous le refuseraient ailleurs.

Enfin, il faudrait rechercher si la Grande-Bretagne, qui ne tirera en somme qu'un profit très hypothétique de son droit de transit algérien, n'y renoncera pas comme nous pourrions renoncer à notre droit de transit à travers l'Ouganda pour nos marchandises destinées à l'Egypte. On se rappelle d'ailleurs qu'une autre question douanière va se poser dans l'Afrique du Nord entre la France et l'Angleterre ; nous pourrions dénoncer à partir du 1^{er} juillet prochain, l'article 2 de l'arrangement du 18 septembre 1897 qui limite à 5 % ad valorem les droits perçus en Tunisie sur les cotonnades britanniques.

Quant à la péréquation des droits de douane algériens, qui relèverait les droits payés à la frontière algérienne jusqu'au niveau des droits payés dans les ports, c'est une mesure qui ne pourra être désirée par nos concurrents étrangers, semble-t-il, que si le transit à travers l'Algérie n'existe pas pour eux. Lorsque la question se posera, il conviendra sans doute de la traiter sous ses différents aspects : en ce qui concerne les marchandises qui pourront être acheminées vers l'intérieur du Maroc, lorsque la sécurité des transports et l'aménagement des voies de communication le permettra, le Gouvernement aura pour devoir d'examiner si l'existence d'un régime douanier préférentiel sur la frontière algérienne est compatible avec l'interdiction d'aucune inégalité dans l'établissement des droits de douane, stipulée dans l'accord franco-allemand du 4 novembre 1911.

Mais, en ce qui concerne les produits qui doivent rester chez les populations de la région proprement dite des confins, il est clair que l'application d'un régime douanier risquerait de troubler les marchés locaux, et de provoquer, en même temps qu'un fâcheux mécontentement, des fraudes aussi étendues qu'impossibles à réprimer. L'Administration algérienne et l'Administration du Protectorat devront donc, conformément aux accords de 1902 et à l'article 103 de l'acte d'Algésiras, adapter leurs relations douanières aux circonstances locales.

(A suivre).

A TRAVERS LYON

Le Congrès de Chirurgie

A Paris, le Congrès de chirurgie vient de prendre fin. L'Ecole lyonnaise y fut brillamment représentée, et ses communications furent écoutées avec l'intérêt le plus vif.

Parmi les plus remarquées, nous devons relever celles de MM. les docteurs : Bérard et Sargnon : Rétrécissements cicatriciels de l'œsophage.

Gayet : L'anesthésie rachidienne par la novocaïne.

Patel : L'étranglement rétrograde de l'épiploon.

Rochet et Thévenot : Les calculs chez les prostatiques.

Leriche : Le traitement chirurgical du tabes.

Par la sûreté des recherches, l'excellence des résultats, la précision pratique des conclusions, nos jeunes chirurgiens ont tenu au plus haut point la glorieuse et féconde tradition de leurs devanciers.

L'Observatoire de Lyon

A l'Académie des sciences M. Bailloud a décrit avant-hier les recherches de M. Guillaume directeur de l'Observatoire de Lyon, qui a étudié la comète Borrelli, de sixième grandeur, par conséquent visible à l'œil nu. Cette comète vient de passer de l'hémisphère nord dans l'hémisphère sud. Elle présente un rudiment de queue.

Conservatoire national de musique

Par arrêté de M. le Ministre de l'Instruction publique et des beaux-arts, en date du 7 courant, une classe d'orgue a été créée au Conservatoire national de musique de Lyon.

Examen de l'Ecole de commerce

Sont reçus : MM. Mussy, Billoud, Durozard, Béné-Mantion, Blanc, Sage, Barel, Bazin, Ravit, Mayoux, Garbit, Durand (ancien élève de chez Anstett), Gauthier, Thévenot, Brevier, Menu, Curti, Dailloux, Cercle, Pingeon, Rovion, Dailloux Paul, Jacquelin, Bouranet.

Brevet supérieur

Voici la liste des aspirants reçus définitivement :

MM. Dujols, Jouclard, Jambon, Maggan, Paquien, Rollet, Saffix.

Les aspirants ci-dessous, sont reçus définitivement :

Miles Angellier, Béneton, Germaine Bertholon, Jeanne Bertholon, Bétrix, Bonnat, Canton, Carisio, Chapuis, Cochonnat, Dufeuille, Desribes, Dubanchet, Fabre, Favier, Freyrier, Dubreuil, Freys, Gallin, Gaye, Goyvannier, Guiraud, Guillermin, Jacquet, Landre, Mabilon, Maisonneuve, Marguet, Masson, Martelin, Mayoux, Meley, Mercier, Merle, Micol, Milliot, Mollart, de Nattes, Pateux, Payre, Peyronnet, Pingeon, Poyard, Pradier, Rambaud, Ravier, Réty, Richard, Rigot, Saigues, Vaney Verdure, Viallard, Villedieu, Vitet, Lamberger.

Les Boy-Scouts Lyonnais

Ce matin, à 10 heures 1/2, dans la cour de l'Hôtel de Ville, a eu lieu la cérémonie de la remise du drapeau aux Boy-Scouts Lyonnais.

A 9 heures 3/4, les Eclaireurs de France massés place Bellecour se rendirent à l'Hôtel de Ville, précédés de la musique des Anciens Militaires, par la rue de l'Hôtel-de-Ville, la rue Bât-d'Argent et la rue de la République.

Parmi les personnalités présentes, nous remarquons MM. Trarieu, représentant le préfet du Rhône ; Hoffer, adjoint au maire, représentant M. Herriot ; capitaine Goussault, du 158^e, représentant le gouverneur militaire ; capitaine Blanchet, président des Boy-Scouts Lyonnais ; Chéradam, président des Eclaireurs de France ; lieutenant de vaisseau Benoit, etc., etc.

Après quelques paroles vibrantes de M. Hoffer et du capitaine Blanchet, les différents groupes de Boy-Scouts vinrent faire la prestation de serment au drapeau qui fut ensuite remis par M. Chéradam et par M. le Lieutenant de vaisseau Benoit. La cérémonie terminée, les Boy-Scouts se reformèrent en cortège et se rendirent place Saint-Nizier, où eut lieu la dislocation.

Mort du sculpteur Aubert

Nous apprenons avec regret la mort du statuaire lyonnais Pierre Aubert. C'est un de nos meilleurs artistes qui disparaît.

Né à Lyon, il avait été élève de l'Ecole des Beaux-Arts de Paris et de Bonnat, un de nos compatriotes, alors dans tout l'éclat de sa renommée. Pierre Aubert vint se fixer dans sa ville natale. Il l'honora par son labeur, sa probité artistique et par son indiscutable talent.

Il laisse une œuvre considérable. Citons en particulier la statue de Claude Bernard dans la cour d'honneur de la Faculté de médecine ; la statue de Bernard de Jussieu, au square Lafayette ; « Judith », « Titon foudroyé », la « Vierge à l'Enfant » ; les bustes de Meissonier, de Hector Allemand, du professeur Raulin ; les figures décoratives de la façade et de la salle des fêtes de la préfecture.

Il était officier de l'Instruction publique, hors concours aux Salons de Lyon et de Paris, membre de la Commission consultative des musées. Il professait, depuis de nombreuses années, à l'Ecole des Beaux-Arts, où il forma d'excellents élèves.

Signe française de l'Enseignement

Les Dames lyonnaises de la Ligue Française de l'Enseignement donnaient, dimanche, leur premier concert mensuel au siège, rue Palais-Grillet, sous la présidence de M. Leblanc, adjoint au maire.

MM. Justin Godart, Aveyron, Vermorel se sont fait excuser de ne pouvoir assister à cette fête.

Entre les deux parties du concert exécuté par la section artistique de la Société, M. le docteur Weigert a fait une conférence sur « La bonne Alimentation ».

Nous avons remarqué dans la salle Mmes Weigert, Marcel-Higon, Mlle Pilleyre, MM. Higon, vice-président de la Fédération ; Maret, secrétaire général ; Higonnet, président de l'A. Saint-Georges ; une délégation de l'A. de la Croix-Rousse, et M. Desplantes, des Amis de l'Instruction.

M. Leblanc se fait l'interprète du Comité pour remercier M. Weigert de son intéressante causerie et des excellents conseils qu'il, espérons-le, seront mis en pratique par nos jeunes filles.

Une quête au profit de l'œuvre a été faite par Mlle Languet.

Cette agréable après-midi s'est terminée par une sauterie.

DERNIERES NOUVEAUTES MEDICALES

Cyrille Jeannin et Paul Grimot : Thérapeutique obstétricale ; cart., 14 fr., net, 12 fr. 50.

Rudeaux, Grosse et Le Lorier : Clinique et thérapeutique obstétricale du praticien ; cart., 8 fr., net, 7 fr. 25.

Brunon : Tuberculose pulmonaire ; cart., 10 fr., net, 9 fr.

Héryng : Traité de Laryngoscopie et de Laryngologie opératoire et clinique ; 14 fr., net, 12 fr. 50.

Oberlaender et Koltmann : La blennorrhagie chronique ; br. 15 fr., net, 13 fr. 50.

René Quinton : Eau de mer, milieu organique ; br. 6 fr., net 5 fr. 50.

Paul Gaston : Formulaires cosmétiques et esthétiques ; br. 6 fr., net 5 fr. 50.

Moncorge : L'asthme 2^e éd.; br. 4 fr., net, 3 fr. 50.

Martinet : Pression artérielle et viscosité sanguine ; br. 7 fr., net 6 fr. 25.

Milnet et Leclercq : Application pratique de l'anaphylaxie ; net, 1 fr. 50.

DERNIERES NOUVEAUTES SCIENTIFIQUES

Dr L. Murat : L'idée de Dieu dans les sciences contemporaines ; Les merveilles du corps humain ; broché, 6 fr., net, 5 fr. 50.

Thomson-Traduction Fric et Faure : Passage de l'électricité à travers le gaz ; br., 24 fr., net 22 fr. 50.

Swyngdamm, Nègre et Beauvais : Cours d'électrotechnique générale et appliquée ; broché, 10 fr., net 9 fr.

Batardon : La comptabilité à la portée de tous ; cart., 4 fr. 50, net, 4 fr.

Codys, L. Chabonnard : L'art de faire des affaires ; cart., 4 fr. 50, net 4 fr.

Pellier : Guide de l'acheteur de caoutchouc manufacturé ; br., 9 fr., net, 8 fr.

FEUILLETON DU LYON-UNIVERSITAIRE

Jean BACH-SISLEY — Marcel ROGNIAIT

ROUSSEAU A LYON

A PROPOS EN UN ACTE ET EN VERS

Composé pour les Fêtes du deuxième Centenaire de Jean-Jacques ROUSSEAU et représenté sur le Théâtre des Célestins à la Soirée de Gala du 10 juillet 1912

DISTRIBUTION

Rousseau..... Mlle NEVERS.
Mlle Serre..... Mlle NAVARRA, de l'Odéon.
Mme du Chatelet RIVIERE-LATOUR, des Célestins.
Le mendiant..... M. DERVIGNY, de l'Odéon.
Robichon..... Lucien BERG.

Le décor représente le bord d'une rivière ; à droite rideau de sautes et de boulevards ; à gauche l'entrée d'une grotte ; au milieu passe une route qui suit le fleuve. — Au lever du rideau Rousseau est étendu sur une pierre moussue devant la grotte, il dort. C'est l'aube.

CHANTS EN COULISSE

Musique de G. Chalamel

Ohé du passeur ! Ohé du bateau !
Voulez-vous nous faire, ami, passer l'eau ?

— Bonjour compagnons, salut belles filles !
— Oh donc allez-vous, si gais, si gentilles ?...
— Nous allons, vieux père, au hameau voisin,
Danser au biniou la main dans la main
Et parler d'amour au clair de la lune,
Suivant au hasard la blonde ou la brune.

Ohé du passeur ! Ohé du bateau !
Voulez-vous nous faire, ami, passer l'eau ?

SCENE PREMIERE

ROUSSEAU, s'éveillant

Ces chants ! est-ce encore vous, ô rossignols, mes frères,
Qui sanglotiez d'amour ? Non ! Voici la lumière !
Ah ! qu'il est doux, mon Dieu ! de s'éveiller ainsi
Dans l'alanguissement de l'aube, sans souci.
Oh suis-je ? je ne sais.

(Montrant le paysage.)

J'ai dormi dans tes bras, ô divine Nature !
Où ! je me souviens ; hier, le ciel était brûlant,
Le soir vint, enchanté : sur les herbes fétides
La rosée avait mis ses perles, en broderies.
Tandis que le soleil dans de pourpres vapeurs
Faisait son lit, sur l'onde, il égrenait des fleurs ;
Point de vent, un air frais, un crépuscule rose,
Je sentais la douceur de la nuit et des choses
S'insinuer en moi comme un profond baiser.
Cette pierre s'offrait, je m'y suis reposé ;
Le plafond de mon lit fut de feuilles fraîches,
Et mon tapis de pied de persicaire sèches.
Où vais-je maintenant ? Bah ! tout droit ! Le plaisir
N'est-ce pas de l'ignorer ? Demain ? Le zéphyr,
Lui non plus, ne sait pas où son destin le pousse.
Où suis-je ? en l'inconnu ! Mais ces tapis de mousse
Qui feutrent mon logis pour n'avoir jamais su
En quel parc ils habitent en sont-ils moins moussus ?

(S'avançant vers la rive.)

Le soleil sur le sable brode des arabesques ;
Hier soir j'ai diné... Je suis heureux... ou presque.

Pas tout à fait.

(Un peu tristement.)

Pourquoi ce ciel n'a-t-il jeté
En moi qu'un pan de son manteau de volupté ?
Pourquoi mon cœur a-t-il, parmi les allégresses
Du matin triomphant, son secret de tristesse ?
Extase de ma nuit, quoi donc te vint troubler ?
La solitude ! Epis que le vent peut froter
Et bercer tendrement d'hymnes enchanteresses,
Vous avez ce rien qui me manque : une caresse.
Cela doit être bon d'être aimé... de sentir
S'attiser près de vous la flamme d'un désir.
De voir se refléter l'amour autour en pense
Au miroir d'un regard troublant... d'avoir la chance
De trouver dans son cœur autre chose que soi,

Oh que ce vide ! Aimer ! Aimer qui que ce soit !
Oh ! la communion secrète de deux âmes
Qui rend l'homme petit dans les bras de la femme !...

SCENE II

ROUSSEAU, LE MENDIANT

Un mendiant déguenillé arrive sur la route, il entend la dernière phrase de Rousseau et l'interpelle.

LE MENDIANT

Quel est ce jeune fou qui croit au Dieu d'amour ?
Mais d'où sort-il ? Petit, dis-moi, d'où sors-tu pour... ?

ROUSSEAU

Moi ! Je viens du pays où se forment les songes,
Du royaume où l'on croit aux éternels mensonges ;
Passant, va, laisse moi tout à mes visions ;
Je viens du pays où fleurit l'illusion.

LE MENDIANT

On ne devient point gras à se nourrir de rêves.
Es-tu Français ?

ROUSSEAU

De cœur.

VARIÉTÉS

L'instruction primaire au Japon

Depuis que le défunt empereur Mutsuhito a donné à son pays une Constitution, l'instruction primaire s'est développée au Japon au point qu'elle atteint aujourd'hui le niveau des pays les plus civilisés. L'école japonaise primaire a été créée, pour ainsi dire, en 1872, par la volonté de l'empereur, qui disait notamment « qu'il est nécessaire de répandre l'instruction pour qu'aucun village, si petit qu'il soit, n'ait une famille illettrée, et une famille un de ses membres illettré ». Douze ans plus tard, l'empereur Mutsuhito faisait une revue solennelle de 85.000 instituteurs des écoles élémentaires. Vingt ans après, cette armée s'était accrue de 60 %, tandis que la population n'avait augmenté que de 25 %. Pendant la période de 1884-1904, le nombre des élèves a presque doublé, s'élevant de 3.064.000 à 5.916.000.

L'exercice de la médecine en Perse

Le conseil sanitaire de l'Empire de Perse a décidé, sur la proposition du président, de demander au Ministère de l'Intérieur de prendre, comme corollaire de la loi sur l'exercice de la médecine, un décret afin de réprimer les abus de titres dans l'exercice de la médecine. Pourront signer des ordonnances ou faire figurer sur leur porte le titre de docteur, les médecins ayant soutenu une thèse dans une Faculté. Les médecins ayant fait des études régulières et obtenu un diplôme dans une Ecole de médecine iranienne ou autre, seront appelés médecins « diplômés ». Les médecins qui auront obtenu de l'Etat l'autorisation d'exercer la médecine, quoique n'ayant pas de diplôme régulier, seront appelés médecins autorisés.

La propreté dans les maladies de la peau. — Beaucoup des maladies de la peau sont obligées de renoncer aux savons, même très chers qui irritent encore l'épiderme et qui donnent, dès leur emploi, une sensation de cuisson très désagréable, même douloureuse. Cependant, dans l'eczéma, l'herpès, l'impétigo, le psoriasis, il est impossible d'assurer, sans savon, la propreté de la peau. Le savon Cadum a rempli une lacune thérapeutique puisqu'il n'est jamais irritant et qu'il lutte contre les microbes des maladies cutanées, grâce à l'antiséptique qu'il contient. Le savon Cadum préserve en outre des infections qui se greffent sur les maladies de la peau formant de véritables plaies, des portes d'entrée des microbes. Il aide à la cicatrisation des lésions. Dans toutes pharmacies, savon Cadum, 1 fr.

BIBLIOGRAPHIE

LES DOCUMENTS DU PROGRES. — Librairie Giard et Brière, 16, rue Soufflot, à Paris. — Abonnements : France, 10 francs ; étranger, 12 francs. — Prix du numéro, 1 franc. — Envoi gratuit d'un numéro spécimen sur demande adressée à la Revue : 59, rue Claude-Bernard, à Paris.

Il faut craindre les faux savants, voire les demi-savants, il faut redouter les gens qui, par sottise ou par perfidie, font dire à la science ce qu'elle ne dit pas. Chaque jour, vous entendez proclamer qu'il est scientifique, qu'il est prouvé que la femme est inférieure à l'homme, inférieure en force physique, en intelligence, en raison, en moralité. Dans un article que publie la revue internationale *Les Documents du Progrès*, le poète Fernand Mazade affirme qu'il ne faut pas écouter de sains mensonges. Différente de l'homme, nous dit-il, la femme ne vaut pas moins que l'homme : elle est son égale. Jamais les biologistes, jamais les anatomistes, jamais les physiologistes n'ont démontré l'infériorité de la femme, infériorité que les psychologues n'ont pas démontrée, ne pouvaient pas démontrer non plus, puisqu'elle n'est pas.

M. Fernand Mazade a demandé aux savants contemporains, et notamment à M. Jean Finot, de témoigner contre cette infériorité de la femme, de témoigner en faveur de l'égalité des sexes, et cet heureux témoignage ne saurait être réfuté, croyons-nous. On a dit que la colonne vertébrale de l'homme est plus petite et moins belle que celle de l'époux, et que cela prouve la supériorité masculine. L'erreur totale. L'examen de la colonne vertébrale n'apporte nul argument en faveur de la femme, mais n'en apporte aucun au profit de l'homme ; les traits distinctifs dépendent de maintes circonstances passagères, et spécialement de l'occupation du sujet (la colonne vertébrale du savant, de l'homme qui mène une vie sédentaire, se rapproche beaucoup plus de la colonne vertébrale féminine que ne s'en rapproche la colonne vertébrale d'un forgeron ou d'un débardeur).

Au reste, le genre de vie, le climat, la nourriture, voilà les facteurs principaux sous l'influence desquels s'atténuent, disparaissent même les dissimilitudes entre les peuples, entre les individus, entre les femmes et les hommes.

hommes. Dans les pays, dans les milieux où les femmes s'adonnent aux sports, la taille d'Eve et sa vigueur physique augmentent notablement. M. Jean Finot démontre, et M. Fernand Mazade atteste que la forme musculaire et la stature n'ont aucune relation avec les aptitudes sociales et intellectuelles. La plupart des grands hommes sont des hommes petits.

On a prétendu que l'angle facial de la femme se rapproche plus de celui des quadrumanes supérieurs que celui de l'homme, et que le cerveau de l'époux n'a pas les amples circonvolutions qu'a celui de l'épouse. M. Fernand Mazade soutient que, comme les différences craniologiques n'ont aucune importance au point de vue de la valeur intellectuelle, il en est de même des dissimilitudes faciales entre les deux sexes. Ces dissimilitudes faciales seront souvent plus caractéristiques entre tel homme et tel autre homme qu'entre tel homme et telle femme ; et si elles facilitent la tâche d'identification individuelle, elles ne nous donnent point d'argument pour une gradation intellectuelle et morale du prétendu beau sexe et du prétendu sexe fort.

Passons au cerveau. Celui d'Adam pèse-t-il davantage que celui d'Eve ? Le poids de l'encéphale ne correspond pas à l'intelligence, sans quoi, nous dit M. Jean Finot, il saurait prouver que les esquimaux dépassent les Parisiens en intelligence et que les Américains des Etats-Unis du Nord ont moins de raison que les nègres d'Océanie. Quant aux circonvolutions du cerveau et à ses plissures, elles ne signifient rien lorsque l'on sait que certains animaux réputés stupides, les moutons par exemple, possèdent un encéphale aux circonvolutions magnifiquement plissées.

ARGUS DE LA PRESSE. Fondé en 1879. Le plus ancien bureau d'articles de journaux. Ecrire 37, rue Bergère, Faubourg Montmartre, Paris. Adresse télégraphique : Achambure-Paris. Téléphone : 102-62.

« Je suis heureux de vous écrire que, pendant les vingt années de mon abonnement, je n'ai eu qu'à me louer des services de votre Argus. »
« Bien à vous. »
« Brieux, de l'Académie française. »
« Pour être sûr de ne pas laisser échapper un journal qui l'aurait nommé, il était abonné à l'Argus de la Presse, qui lui découpe et lui traduit tous les journaux du monde, et lui fournit des extraits sur n'importe quel sujet. »

Hector MALOT (Zytle, p. 70 et 323).
« De ce flot montant d'articles de journaux que l'Argus de la Presse envoyait à Valloira, matin et soir, un tiers environ était étranger ; il y en avait de toutes les nations et dans toutes les langues ; les anglais, les allemands dominaient ; ils étaient même les plus sérieusement lus. »
Paul ALEXIS (Valloira, p. 185-186).
« Continuez-moi ponctuellement l'envoi de vos Argus, qui m'ont toujours rendu de réels services. »
Lettre du marquis de MORÈS, 1893.
L'Argus de la Presse se charge de toutes les recherches rétrospectives et documentaires qu'on voudra bien lui confier.
L'Argus lit 12.000 journaux par jour.

GRAND THÉÂTRE

OUVERTURE DE LA SAISON

Rompant avec les traditions qui voulaient que le Grand-Théâtre ouvrit ses portes avec un opéra de l'ancien répertoire, la nouvelle direction donnait mardi soir, *Salammbo* pour les débuts de la troupe de grand opéra. M. Verrier reprenait le rôle de Samsar, qu'il créa de si magistrale façon sur notre scène il y a neuf ans. Nous ne ferons pas d'éloges du célèbre artiste, nous nous contenterons de dire qu'il fut parfait tant au point de vue vocal qu'au point de vue dramatique.

Le rôle de Samsar revenait à Mme Lina Pacary que nous avions vue l'année dernière dans *La Walkyrie*. Douée d'une belle voix et d'une diction parfaite, elle fut la digne partenaire de M. Verrier. Très applaudis furent aussi MM. Telsi, dans Hamlet, et Revaldi dans Schahabarin.

Le ballet fut dansé à la perfection par Mlle Morando, la nouvelle première, danseuse noble, et par Mlle Rossini et Francine Aubert.

Le nouveau chef d'orchestre, M. Bovy, un Lyonnais, conduisit la partition de Reyher avec fermeté et surtout avec douceur. Pas une fois dans la soirée les chants ne furent couverts par l'orchestre ; ce à quoi nous n'étions plus habitués.

Nous avons retrouvé avec un grand plaisir la salle du Grand-Théâtre complètement transformée : les fauteuils sont garnis à neuf, de superbes tapis recouvrent le parquet aux fauteuils d'orchestre et aux premières galeries ; les peintures ont été restaurées du haut en bas, l'orchestre a été un peu agrandi et encore abaissé. En somme, excellents débuts pour le nouveau directeur, M. G. Beyle, pour la nouvelle troupe et le nouveau chef d'orchestre, M. Bovy.

Mercredi soir débutait la troupe d'opéra-comique avec *Manon*. Ce fut encore un succès pour toute la troupe qui comptait M. Trantoul (Des Grieux), Mlle Massart (Manon), M. Aquistapace (comte des Grieux), M. Van Laër (Bretigny), et M. Brun (Morfontaine).

LYON - FORCE MOTRICE
Sonneries - Téléphones
GAUTIER & HUGUES
25, Rue des Passants, 25
LYON
Travaux Soignés - Prix Modérés

SOMMAIRE Du numéro du LYON UNIVERSITAIRE

- Du Vendredi 11 Octobre 1912.
1. Les Deux Cultures (L. Clédat).
 2. Nos Hôpitaux.
 3. Les Universités.
 4. Statistique des grades universitaires.
 5. Anciens élèves de la Faculté des Lettres.
 6. Anniversaire de l'Ecole vétérinaire.
 7. Les collections d'art en Amérique (W. Roberts).
 8. A propos du Salon d'Automne (Henry Béraud).
 9. Ecole du service de santé de Lyon.
 10. La France au Maroc.
 11. L'Ecole en plein air dans les quartiers miséreux anglais.
 12. A travers Lyon.
 13. Les livres.
 14. Variétés.
 15. Bibliographie.
 16. Grand-Théâtre. — Tableau de la troupe.
 17. Chronique des Echecs.
 18. Echos des spectacles.
 19. Feuilleton : « L'Organisation des Etudes médicales. — Un plan du philosophe Diderot » (F. Helme) (fin).

VÊTEMENTS SUR MESURE

DRAPERIE HAUTE NOUVEAUTÉ
Couture très soignée - Prix modérés

Armand BIZOU
TAILLEUR
23, Rue Paul-Bert, 23
LYON

Les numéros portant le millésime d'une année précédente sont vendus UN FRANC.

CUMIN & MASSON - LYON

Editions de Grand Luxe

LIVRES ILLUSTRÉS

Belles Reliures des Maîtres

AUTOGRAPHES - DESSINS

Tout ce qui concerne la curiosité dans le Livre

CATALOGUE MENSUEL
franco sur demande

GRANDES FACILITÉS DE PAIEMENT

Linoléum uni, imprimé et incrusté
dessins inusables

Tapis Laine et Sparterie

Toiles Cirées en tous genres

Bourrelets Russes d'entretien parfait

Seul dépôt pour la Région

JOSSERAND
19, Rue de la République - LYON
TÉLÉPHONE : 47-18

FABRIQUE DE PARAPLUIES
et Ombrelles
Cannes à Main - Bijoux Espagnols

F. CATTRAT
10, Rue Victor-Hugo, 10 - LYON

Recouvrements et réparations, Prix modérés

A LA GRANDE MAISON



PARIS
Succursale
LYON
Pl. de la République
Téléphone 15.62.

VÊTEMENTS et TROUSSEAUX
COMPLETS pour Hommes, Jeunes Gens, Enfants.
Toujours à l'affût de la Mode.

**MALADES !
CONVALESCENTS !
ENFANTS !
ESTOMACS DÉLICATS !**

**ESSAYEZ LE
RECONSTITUANT MOYNE**
GÉLÉE STÉRILISÉE

Préparée exclusivement avec de la volaille, du Jambon d'York et des légumes frais.

60 Grammes

DE RECONSTITUANT MOYNE font un repas.

Prix du flacon : 1 fr. 25

Livraison ou Expédition à domicile

En vente chez le fabricant : **M. MOYNE**
11, Place de la Miséricorde, LYON.
Téléphone : 2-49

0.60 En Vente Partout 0.60
le fascicule le fascicule

Le Portfolio

PRÉFACE du **Tour du Monde**

LES 320 PLUS CÉLÈBRES Vues du Monde Entier

avec l'analyse complète de leur intérêt et de leur beauté

en 320 Notices descriptives

Le fascicule de seize vues et de seize notices

Chaque semaine **0.60** Chaque semaine

OUVRAGE COMPLET en VINGT FASCICULES

En vente chez tous les dépositaires du **Lyon Républicain**

G' BAZAR DE L'HOTEL-DE-VILLE
Place des Terreaux LYON R. d'Algérie, r. Constantine

PRIX FIXE Maison de confiance vendant le meilleur marché TEL. 25-43

JEUX - JOUETS - PAPETERIE - LAMPIERIE - PARFUMERIE - AMEUBLEMENT
LITERIE - COUVERTURE - CHAUSURES - ARTICLES DE MÈNAGE - BROSSE - VANNERIE
PORCELAINE - MAROQUINERIE - BONNETERIE - BLANC - ARTICLES DE VOYAGE

ENTRÉE LIBRE — Livraisons à domicile — ENTRÉE LIBRE

RICHESSSE NUTRITIVE DES ALIMENTS. — Les aliments qui ont la plus grande valeur nutritive sont les farineux, ordonnés à tous les dyspeptiques, aux entériques, aux convalescents et à tous ceux qui souffrent d'un trouble de la nutrition : goutte, diabète, rhumatisme, maladies de la peau, etc. Des farines très fines ont été mises à la disposition des malades, comme des bien portants, sous forme de **Crèmes ROESTEN** (marque **HYGIA**). Ces farines proviennent de différentes légumineuses : pois, lentilles, fèves, haricots, ou de céréales : orge, blé, avoine, maïs, etc., et leur variété explique pourquoi les malades, si difficiles à alimenter, ne s'en fatiguent jamais, d'autant que leur préparation est multiple, soupes, purées, entremets, etc. Enfin, les **Crèmes ROESTEN** sont très économiques. Voilà les avantages qui forcent à les expérimenter. — **Crèmes ROESTEN**, Usine HYGIA, Lyon, 37, quai Pierre-Seize.

EAUX MINÉRALES NATURELLES
Anc. Mais. CHASTAGNER, J. CACHAT, R. SALLAVARD

DESSAUX
2 et 4, rue des Célestins, LYON
Téléphone 44-17

SERVICE RAPIDE A DOMICILE

PETITES DOUCHES LYONNAISES

FLANELLE VÉGÉTALE et QUATE de PIN
MAISON SCHMIDT-VERRIER, 5, place Bellecour, LYON

SCHMIDT-VERRIER
A. LABBEY
5, place Bellecour, LYON

Lavage hygiénique du Dr Jager

BAINE par Aspiration 0.30

4 ÉTABLISSEMENTS A LYON
48, rue de la République. | 278, avenue de Saxe.
7, cours Lafayette. | 7, grande rue de Cuire.

**GOUTTE, RHUMATISMES
NÉURALGIES
et toutes
DOULEURS
soulagées immédiatement**

par le
**BAUME
D'AMYLÉNOL CARRA**
étudié et employé
depuis 1900
dans les Hôpitaux de Lyon
LE TUBE : 2 FRANCS
Toutes pharmacies
et aux
**LABORATOIRES CARRA
VERDUN-sur-le-DOUBS
(S.-et-L.)**

INSTRUMENTS DE CHIRURGIE
MOBILIER ASEPTIQUE
Installation de cliniques et Hôpitaux. - Electricité médicale

Maison LAFAY & SOUEL
Fournisseurs de l'Université et des Hôpitaux Civils et Militaires

Bureaux et Magasins : 16, rue de la Barre
LYON

Téléphone : 32-35. — Ateliers de construction : 8, quai de l'Hôpital. — Téléphone : 32-35

LE MENDIANT
Son nom ?
ROUSSEAU
Warens. Je ne puis pas l'entendre
Sans que mon cœur ému batte plus vivement.

LE MENDIANT.
Pourquoi la quittas-tu puisque tu l'aimes tant ?

ROUSSEAU
Sur son ordre j'allai à Turin pour m'instruire
Après de moines qui bien malgré moi me firent
Fils de Rome.

LE MENDIANT
Et depuis ?
ROUSSEAU
J'ai voulu valnement
La rejoindre ; elle m'a quittant soudainement
Sa ville et son logis laissés à sans nouvelles ;
Alors recommença mon errance éternelle,
Aujourd'hui sans un toit, hier, sans un faux nom,
En Suisse, j'essayai de la composition.

LE MENDIANT
Le succès te sourit ?
ROUSSEAU
Rire au lieu de braves, mais rien ne me démonte,
Il suffit d'une fille et d'un regard brillant,
D'un bon mot ou d'un fruit qu'on me jette en riant,
D'une main à baiser pour fleurir ma journée
Et me faire fleurir avec la destinée.
La Fortune pour moi peut porter mille noms ;
Cécasse, elle fut une fontaine à Hérone.

LE MENDIANT, à part
Cette fortune-là semble problématique.

ROUSSEAU
Brune, gaie et piquante, elle a tenu boutique
Pour moi de certains jours à la Contra-Nova.

Alors ?

LE MENDIANT
Rien, le mari solement me chassa.
Artisan, scribe, amant, clerc et catéchumène,
Je vais où mon destin capricieux me mène,

Je suis des chemineaux le frère et tends la main
(Il lui tend la main.)
A ceux que le hasard amène en mon chemin.
Toi ?

LE MENDIANT
Je naquis un jour de bruine
Dans le fossé du grand chemin
Et depuis toujours je chemine,
Et je cheminerai demain.
Sous la pluie et sous les bourrasques,
Repoussé comme un chien galeux,
Argotier au destin fantasque,
Marpeau, truand et saboteux,
Toujours de mon pas qui vacille,
Sur un bâton de cornouiller,
Je promènerai mes guenilles
Dans les bourgs et dans les halliers.
Où, je naquis un jour de bruine,
Et les pampres échevelés
Pour moi tressaient une courtoise
Au satin de pluie emperlée.
Mon oreiller fut une borne,
Un buisson devint mon herceau
Où les dragons cuivrés des viornes
Entremêlaient de longs arceaux.
Pourquoi, seul, ai-je survécu
A mes pauvres vieux qui moururent
Par le froid et la faim vaincus ?
C'est le secret de la nature :
La neige fut leur blanc linceul
Et le vent leur chanta l'absoute ;
Or, depuis, je suis resté seul
Sur le ruban de la grand' route.

ROUSSEAU
Moi de même, je vais toujours,
Souvent sans pain, jamais sans gîte
Car le ciel est là tous les jours
Et son manteau bleu nous abrite.
Couché sur le dos j'ai pu voir
Folâtrer les nuages mauves
Lorsqu'à l'approche d'un beau soir
Lents flocons dans les cieux se sauvent.
J'ai contemplé dans ce mystère,
Où l'univers glisse au sommeil,
Le tournoiement des éphémères
Parmi les rayons du soleil ;
J'ai vu par de sombres nuitées
Grimacer les chènes tordus,
Et poindre dans l'ombre bleutée
Le fuseau d'un clocher pointu.

Et souvent je n'ai vu plus rien
Quand, étendu sur la grand'route,
J'essayais de calmer ma faim
En rongéant une vieille croûte.
Promis aux hasardeux destins,
Je naquis infirme et malade
Et ne connus guère de festins
Que ceux qui sont tiens, camarade.

LE MENDIANT
Où, je naquis un jour de bruine
Et je mourrai un jour de vent ;
Je n'aurai pas plus triste mine
Quand je serai mort que vivant,
Car assurément les cadavres
N'ont plus faim. Ils sont donc heureux.
Une seule chose me navre,
Car on a beau être des gueux
On aime ici-bas quelque chose,
C'est mon bâton de cornouiller.
Par la pluie et les matins roses.
Pour soutenir ou batailler,
Ce fut mon seul ami sur terre ;
Je voudrais l'emporter là-bas
Et qu'il me suivît dans la bière ;
Quand viendra l'instant du trépas
Qu'on le mette sur ma poitrine,
Car l'humanité me destine
Un cercueil où, pieds en avant,
Je serai logé décemment ;
On m'entermera comme un homme,
Moi qui vécus pareil au chien,
Je pourrais faire mon dernier somme
A l'abri, comme un Parisien.
Mais en attendant qu'on me donne
Quatre planches en vieux sapin,
Sacré gars ! je n'ai vu personne
Qui me jette un morceau de pain !

Madame du Chatelet et Mademoiselle Serre entrent
sur les derniers mots.

SCENE III
MADAME DU CHATELET, MADEMOISELLE SERRE
ROUSSEAU, LE MENDIANT

LE MENDIANT
Mais voilà justement...
(Il tend son chapeau aux arrivantes.)
Soulagez ma détresse !
Vous à qui le Seigneur accorda la richesse !

MADAME DU CHATELET, lui jetant une pièce
Tenez, ô malheureux, que la vie a vaincu !

MADEMOISELLE SERRE, compatissante
Au don de mon amie ajoutez cet écu.

LE MENDIANT
Que Dieu bon vous bénisse, ô gentes demoiselles !
(A Rousseau.)
Je cherchais mon dîner...

MADAME SERRE, à part, reconnaissant Rousseau
Mais c'est lui.

ROUSSEAU
Mais c'est elle !

LE MENDIANT
Toi, tu cherchais l'amour.
(A mi-voix.)
Et le ciel a permis,
Je le crois, que tous les deux nous fussions servis.
(Haut.) Au revoir, jeune ami.
(A Madame du Chatelet.)
La Vierge vous protège,
O charitable dame !
(Regardant Mademoiselle Serre.)
Avec un col de neige
Elle vous a des yeux où passent de l'été
Les ardeurs, les langueurs et les franches gâitès.
(Il sort.)

SCENE IV
MADAME SERRE, ROUSSEAU
MADAME DU CHATELET
MADAME SERRE
Comment ! Vous ici, Monsieur Rousseau ?
ROUSSEAU
Vous de même,
Mademoiselle Serre ?
MADAME DU CHATELET, étonnée
Ah ! quel hasard extrême !
Me reconnaissez-vous ? Jeanne du Chatelet.
ROUSSEAU
Quoi ! Vous, ma bienfaitrice... Acceptez mes regrets
De n'avoir pas d'abord... mes yeux sont pleins de larmes.

MADAME SERRE
Que vous arrive-t-il ?

MADAME DU CHATELET
Mon cœur tendre s'alarme !

ROUSSEAU
C'était ce malheureux, le récit de ses maux
A mon âme sensible a tiré des sanglots,
Car les miens sont pareils.

MADAME DU CHATELET
Coulée, douce rosée
Par qui sont des humains les douleurs apaisées !

MADAME SERRE
Je sens que je m'en vais tout comme lui pleurer.

MADAME DU CHATELET
Moi de même.

MADAME SERRE
Hi ! Hi !

MADAME DU CHATELET
Oh ! Oh !

ROUSSEAU
O pleurs, coulez !
Comme l'azur devient candide après l'aube,
Vous nous rendez plus purs, ô larmes que l'on verse
Sur les tourments de la souffrante humanité,
Et vous donnez au cœur mille félicités.

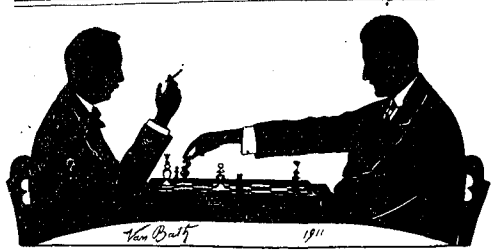
MADAME SERRE, s'essuyant les yeux
Moi, j'aurais bien pleuré, je le crois, davantage
Si je n'avais eu peur d'être laide.

MADAME DU CHATELET
A votre âge
Le teint peut supporter l'épreuve du chagrin
Tandis qu'il faut penser, quand je pleure, au carmin
De mes lèvres.

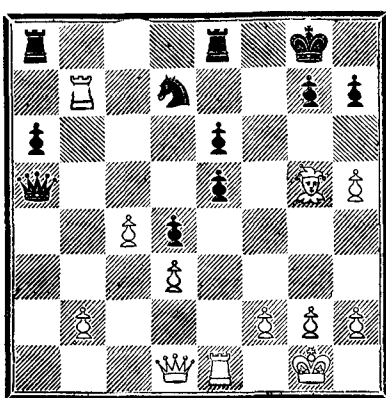
ROUSSEAU
Adorable coquette !

MADAME DU CHATELET
Enfants ! assez pleuré, je veux...

ROUSSEAU
Quoi ?
(A suivre).



PARTIE N° 48
DÉFENSE PHILIDOR
(Jouée par correspondance)



Position après le 27^e coup des blancs

Blancs : M. AMIROS
Noirs : M. DUC

1. P 4 R
2. C 3 FR
3. F 4 FD
4. C 3 FD
5. P 3 D
6. C 2 R

7. C 3 CR
8. P 4 TD
9. P 3 P
10. R 1 R

11. P 3 FD
12. D 3 CD
13. D 2 R
14. D 4 D
15. D 3 D
16. T 1 R

17. C 4 R
18. D 2 FD
19. T 3 TD
20. C de 4 R à 5 C
21. F 3 F
22. P 5 TD
23. D 1 FD

24. D 1 D
25. C 3 C
26. F 3 P
27. T 3 C

28. T 3 P
29. D 3 FR
30. D 4 CR
31. D 3 FR
32. D 3 FR
33. D 3 FR
34. D 3 FR
35. D 3 FR
36. D 3 FR
37. D 3 FR
38. D 3 FR
39. D 3 FR
40. D 3 FR
41. D 3 FR
42. D 3 FR
43. D 3 FR
44. D 3 FR
45. D 3 FR
46. D 3 FR
47. D 3 FR
48. D 3 FR
49. D 3 FR
50. D 3 FR

Nous aurions préféré la continuation suivante : 6. D 2 R - C 3 FD ; 7. C 1 D - F 5 CR ; 8. P 3 FD, suivi de C 3 R ; lorsque les noirs avancent leur P 3 D, les blancs peuvent leur P 3 D et ne sont pas forcés d'échanger les dames.

Temps perdu : P 4 D ; 8. P 3 P - C 3 P suivi de F 3 R valait mieux.

10. R 1 R. Les blancs devaient jouer immédiatement : 8. D 2 R - C 4 TD ; 9. F 3 CD, suivi de P 3 FD.

11. P 3 FD. Nous aurions préféré F 3 R suivi de D 2 D.

12. D 3 CD. Il est évident que si : 14. D 3 P - T 1 CD ; 15. D 3 P - T 2 TD et gagnent.

16. T 1 R. Coup qui commence à compromettre la partie ; il fallait jouer : TD 1 CD.

17. C 4 R. 18. D 2 FD. 19. T 3 TD. 20. C de 4 R à 5 C. 21. F 3 F. 22. P 5 TD. 23. D 1 FD.

Forcé, car ils sont menacés de F 2 D.

Une faute, le seul coup à jouer était : P 4 CD ; 24. F 2 D - C 6 CD ; 25. F 3 D - C 5 D ; 26. F 3 P - C 3 P ; 27. T 3 C - C 3 P, partie égale.

27. T 3 P

DIAGRAMME

Les noirs ne peuvent sauver la partie si C 3 FR ; 28. F 3 C et les noirs ne peuvent reprendre, étant menacés de D 4 CR+.

Si : C 1 FR ; 28. P 4 CD, suivi de D 3 FR et gagnent.

Si : C 1 CR ; 28. P 4 CD - D 7 T ; 29. D 5 TR - T 1 FR ; 30. T 3 P+ - R 2 T ; 31. F 6 T+ - R 1 D ; 32. D 3 P+ - R 2 R ; 33. D 3 P+ - R 1 D ; 34. D 7 R+ et gagnent.

Si : P 4 CD ; 28. P 4 CD - D 7 T ; 29. D 5 TR - T 1 FR ; 30. T 3 P+ - R 2 T ; 31. F 6 T+ - R 1 D ; 32. D 3 P+ - R 2 R ; 33. D 3 P+ - R 1 D ; 34. D 7 R+ et gagnent.

Si : P 4 CD ; 28. P 4 CD - D 7 T ; 29. D 5 TR - T 1 FR ; 30. T 3 P+ - R 2 T ; 31. F 6 T+ - R 1 D ; 32. D 3 P+ - R 2 R ; 33. D 3 P+ - R 1 D ; 34. D 7 R+ et gagnent.

Si : P 4 CD ; 28. P 4 CD - D 7 T ; 29. D 5 TR - T 1 FR ; 30. T 3 P+ - R 2 T ; 31. F 6 T+ - R 1 D ; 32. D 3 P+ - R 2 R ; 33. D 3 P+ - R 1 D ; 34. D 7 R+ et gagnent.

Si : P 4 CD ; 28. P 4 CD - D 7 T ; 29. D 5 TR - T 1 FR ; 30. T 3 P+ - R 2 T ; 31. F 6 T+ - R 1 D ; 32. D 3 P+ - R 2 R ; 33. D 3 P+ - R 1 D ; 34. D 7 R+ et gagnent.

Si : P 4 CD ; 28. P 4 CD - D 7 T ; 29. D 5 TR - T 1 FR ; 30. T 3 P+ - R 2 T ; 31. F 6 T+ - R 1 D ; 32. D 3 P+ - R 2 R ; 33. D 3 P+ - R 1 D ; 34. D 7 R+ et gagnent.

Si : P 4 CD ; 28. P 4 CD - D 7 T ; 29. D 5 TR - T 1 FR ; 30. T 3 P+ - R 2 T ; 31. F 6 T+ - R 1 D ; 32. D 3 P+ - R 2 R ; 33. D 3 P+ - R 1 D ; 34. D 7 R+ et gagnent.

Si : P 4 CD ; 28. P 4 CD - D 7 T ; 29. D 5 TR - T 1 FR ; 30. T 3 P+ - R 2 T ; 31. F 6 T+ - R 1 D ; 32. D 3 P+ - R 2 R ; 33. D 3 P+ - R 1 D ; 34. D 7 R+ et gagnent.

Si : P 4 CD ; 28. P 4 CD - D 7 T ; 29. D 5 TR - T 1 FR ; 30. T 3 P+ - R 2 T ; 31. F 6 T+ - R 1 D ; 32. D 3 P+ - R 2 R ; 33. D 3 P+ - R 1 D ; 34. D 7 R+ et gagnent.

Si : P 4 CD ; 28. P 4 CD - D 7 T ; 29. D 5 TR - T 1 FR ; 30. T 3 P+ - R 2 T ; 31. F 6 T+ - R 1 D ; 32. D 3 P+ - R 2 R ; 33. D 3 P+ - R 1 D ; 34. D 7 R+ et gagnent.

Si : P 4 CD ; 28. P 4 CD - D 7 T ; 29. D 5 TR - T 1 FR ; 30. T 3 P+ - R 2 T ; 31. F 6 T+ - R 1 D ; 32. D 3 P+ - R 2 R ; 33. D 3 P+ - R 1 D ; 34. D 7 R+ et gagnent.

Si : P 4 CD ; 28. P 4 CD - D 7 T ; 29. D 5 TR - T 1 FR ; 30. T 3 P+ - R 2 T ; 31. F 6 T+ - R 1 D ; 32. D 3 P+ - R 2 R ; 33. D 3 P+ - R 1 D ; 34. D 7 R+ et gagnent.

Si : P 4 CD ; 28. P 4 CD - D 7 T ; 29. D 5 TR - T 1 FR ; 30. T 3 P+ - R 2 T ; 31. F 6 T+ - R 1 D ; 32. D 3 P+ - R 2 R ; 33. D 3 P+ - R 1 D ; 34. D 7 R+ et gagnent.

Si : P 4 CD ; 28. P 4 CD - D 7 T ; 29. D 5 TR - T 1 FR ; 30. T 3 P+ - R 2 T ; 31. F 6 T+ - R 1 D ; 32. D 3 P+ - R 2 R ; 33. D 3 P+ - R 1 D ; 34. D 7 R+ et gagnent.

Si : P 4 CD ; 28. P 4 CD - D 7 T ; 29. D 5 TR - T 1 FR ; 30. T 3 P+ - R 2 T ; 31. F 6 T+ - R 1 D ; 32. D 3 P+ - R 2 R ; 33. D 3 P+ - R 1 D ; 34. D 7 R+ et gagnent.

Si : P 4 CD ; 28. P 4 CD - D 7 T ; 29. D 5 TR - T 1 FR ; 30. T 3 P+ - R 2 T ; 31. F 6 T+ - R 1 D ; 32. D 3 P+ - R 2 R ; 33. D 3 P+ - R 1 D ; 34. D 7 R+ et gagnent.

Si : P 4 CD ; 28. P 4 CD - D 7 T ; 29. D 5 TR - T 1 FR ; 30. T 3 P+ - R 2 T ; 31. F 6 T+ - R 1 D ; 32. D 3 P+ - R 2 R ; 33. D 3 P+ - R 1 D ; 34. D 7 R+ et gagnent.

Si : P 4 CD ; 28. P 4 CD - D 7 T ; 29. D 5 TR - T 1 FR ; 30. T 3 P+ - R 2 T ; 31. F 6 T+ - R 1 D ; 32. D 3 P+ - R 2 R ; 33. D 3 P+ - R 1 D ; 34. D 7 R+ et gagnent.

Si : P 4 CD ; 28. P 4 CD - D 7 T ; 29. D 5 TR - T 1 FR ; 30. T 3 P+ - R 2 T ; 31. F 6 T+ - R 1 D ; 32. D 3 P+ - R 2 R ; 33. D 3 P+ - R 1 D ; 34. D 7 R+ et gagnent.

Si : P 4 CD ; 28. P 4 CD - D 7 T ; 29. D 5 TR - T 1 FR ; 30. T 3 P+ - R 2 T ; 31. F 6 T+ - R 1 D ; 32. D 3 P+ - R 2 R ; 33. D 3 P+ - R 1 D ; 34. D 7 R+ et gagnent.

Si : P 4 CD ; 28. P 4 CD - D 7 T ; 29. D 5 TR - T 1 FR ; 30. T 3 P+ - R 2 T ; 31. F 6 T+ - R 1 D ; 32. D 3 P+ - R 2 R ; 33. D 3 P+ - R 1 D ; 34. D 7 R+ et gagnent.

Si : P 4 CD ; 28. P 4 CD - D 7 T ; 29. D 5 TR - T 1 FR ; 30. T 3 P+ - R 2 T ; 31. F 6 T+ - R 1 D ; 32. D 3 P+ - R 2 R ; 33. D 3 P+ - R 1 D ; 34. D 7 R+ et gagnent.

Si : P 4 CD ; 28. P 4 CD - D 7 T ; 29. D 5 TR - T 1 FR ; 30. T 3 P+ - R 2 T ; 31. F 6 T+ - R 1 D ; 32. D 3 P+ - R 2 R ; 33. D 3 P+ - R 1 D ; 34. D 7 R+ et gagnent.

Si : P 4 CD ; 28. P 4 CD - D 7 T ; 29. D 5 TR - T 1 FR ; 30. T 3 P+ - R 2 T ; 31. F 6 T+ - R 1 D ; 32. D 3 P+ - R 2 R ; 33. D 3 P+ - R 1 D ; 34. D 7 R+ et gagnent.

Si : P 4 CD ; 28. P 4 CD - D 7 T ; 29. D 5 TR - T 1 FR ; 30. T 3 P+ - R 2 T ; 31. F 6 T+ - R 1 D ; 32. D 3 P+ - R 2 R ; 33. D 3 P+ - R 1 D ; 34. D 7 R+ et gagnent.

Si : P 4 CD ; 28. P 4 CD - D 7 T ; 29. D 5 TR - T 1 FR ; 30. T 3 P+ - R 2 T ; 31. F 6 T+ - R 1 D ; 32. D 3 P+ - R 2 R ; 33. D 3 P+ - R 1 D ; 34. D 7 R+ et gagnent.

Si : P 4 CD ; 28. P 4 CD - D 7 T ; 29. D 5 TR - T 1 FR ; 30. T 3 P+ - R 2 T ; 31. F 6 T+ - R 1 D ; 32. D 3 P+ - R 2 R ; 33. D 3 P+ - R 1 D ; 34. D 7 R+ et gagnent.

Si : P 4 CD ; 28. P 4 CD - D 7 T ; 29. D 5 TR - T 1 FR ; 30. T 3 P+ - R 2 T ; 31. F 6 T+ - R 1 D ; 32. D 3 P+ - R 2 R ; 33. D 3 P+ - R 1 D ; 34. D 7 R+ et gagnent.

Si : P 4 CD ; 28. P 4 CD - D 7 T ; 29. D 5 TR - T 1 FR ; 30. T 3 P+ - R 2 T ; 31. F 6 T+ - R 1 D ; 32. D 3 P+ - R 2 R ; 33. D 3 P+ - R 1 D ; 34. D 7 R+ et gagnent.

Si : P 4 CD ; 28. P 4 CD - D 7 T ; 29. D 5 TR - T 1 FR ; 30. T 3 P+ - R 2 T ; 31. F 6 T+ - R 1 D ; 32. D 3 P+ - R 2 R ; 33. D 3 P+ - R 1 D ; 34. D 7 R+ et gagnent.

Si : P 4 CD ; 28. P 4 CD - D 7 T ; 29. D 5 TR - T 1 FR ; 30. T 3 P+ - R 2 T ; 31. F 6 T+ - R 1 D ; 32. D 3 P+ - R 2 R ; 33. D 3 P+ - R 1 D ; 34. D 7 R+ et gagnent.

Si : P 4 CD ; 28. P 4 CD - D 7 T ; 29. D 5 TR - T 1 FR ; 30. T 3 P+ - R 2 T ; 31. F 6 T+ - R 1 D ; 32. D 3 P+ - R 2 R ; 33. D 3 P+ - R 1 D ; 34. D 7 R+ et gagnent.

Si : P 4 CD ; 28. P 4 CD - D 7 T ; 29. D 5 TR - T 1 FR ; 30. T 3 P+ - R 2 T ; 31. F 6 T+ - R 1 D ; 32. D 3 P+ - R 2 R ; 33. D 3 P+ - R 1 D ; 34. D 7 R+ et gagnent.

Si : P 4 CD ; 28. P 4 CD - D 7 T ; 29. D 5 TR - T 1 FR ; 30. T 3 P+ - R 2 T ; 31. F 6 T+ - R 1 D ; 32. D 3 P+ - R 2 R ; 33. D 3 P+ - R 1 D ; 34. D 7 R+ et gagnent.

Si : P 4 CD ; 28. P 4 CD - D 7 T ; 29. D 5 TR - T 1 FR ; 30. T 3 P+ - R 2 T ; 31. F 6 T+ - R 1 D ; 32. D 3 P+ - R 2 R ; 33. D 3 P+ - R 1 D ; 34. D 7 R+ et gagnent.

Si : P 4 CD ; 28. P 4 CD - D 7 T ; 29. D 5 TR - T 1 FR ; 30. T 3 P+ - R 2 T ; 31. F 6 T+ - R 1 D ; 32. D 3 P+ - R 2 R ; 33. D 3 P+ - R 1 D ; 34. D 7 R+ et gagnent.

Si : P 4 CD ; 28. P 4 CD - D 7 T ; 29. D 5 TR - T 1 FR ; 30. T 3 P+ - R 2 T ; 31. F 6 T+ - R 1 D ; 32. D 3 P+ - R 2 R ; 33. D 3 P+ - R 1 D ; 34. D 7 R+ et gagnent.

Si : P 4 CD ; 28. P 4 CD - D 7 T ; 29. D 5 TR - T 1 FR ; 30. T 3 P+ - R 2 T ; 31. F 6 T+ - R 1 D ; 32. D 3 P+ - R 2 R ; 33. D 3 P+ - R 1 D ; 34. D 7 R+ et gagnent.

Si : P 4 CD ; 28. P 4 CD - D 7 T ; 29. D 5 TR - T 1 FR ; 30. T 3 P+ - R 2 T ; 31. F 6 T+ - R 1 D ; 32. D 3 P+ - R 2 R ; 33. D 3 P+ - R 1 D ; 34. D 7 R+ et gagnent.

Si : P 4 CD ; 28. P 4 CD - D 7 T ; 29. D 5 TR - T 1 FR ; 30. T 3 P+ - R 2 T ; 31. F 6 T+ - R 1 D ; 32. D 3 P+ - R 2 R ; 33. D 3 P+ - R 1 D ; 34. D 7 R+ et gagnent.

Si : P 4 CD ; 28. P 4 CD - D 7 T ; 29. D 5 TR - T 1 FR ; 30. T 3 P+ - R 2 T ; 31. F 6 T+ - R 1 D ; 32. D 3 P+ - R 2 R ; 33. D 3 P+ - R 1 D ; 34. D 7 R+ et gagnent.

Hors Concours
PARIS 1900
LONDRES 1908

DEMANDEZ
PARTOUT LE

AUX 100.000
CRAVATES
ACTUELLEMENT
NOUVEAUTÉS DE LA SAISON
AUX 100.000
CHEMISES
8, Cours Gambetta (près la place du Pont)

FARINES POUR RÉGIMES
Diabète, dyspepsie, entérites, etc.
PAINES ET PATES AU GLUTEN
Légumes secs toujours renouvelés
H. LENOIR
12, place de la Miséricorde, LYON

Imprimerie WALTENER & C^e
Rue Stella, 3, LYON
THÈSES DE DROIT ET DE MÉDECINE

HENRI ESDERS
NOS COMPLETS
ET PARDESSUS D'HIVER
25 - 32 - 38 - 45 - 55 fr.
PARDESSUS NOUVEAUTÉ
a) Forme croisée, avec ou sans martingale.
b) Droit, boutons apparents, parements et col en tissu.
c) Pardessus auto, large col et revers, deux rangs de boutons
25 - 32 - 39 - 52 - 65 - 78 fr.
Demandez notre Catalogue contenant 22 échantillons de Séries Réclame
A LA GRANDE FABRIQUE DE PARIS
67-69, Rue de la République (angle de la rue Comte), LYON
Succursales à PARIS et à MARSEILLE

COMMENT SURALIMENTER SANS LAIT NI ŒUFS ? — Les médecins comme les malades ne peuvent plus aujourd'hui être embarrassés lorsque la question de suralimentation se pose chez une personne qui ne peut supporter ni lait, ni œufs, c'est-à-dire des substances très nutritives. On ordonnera l'HIPPOSARCINE ROY, extrait de suc musculaire du cheval, animal exempt de tuberculose et de parasitisme. L'HIPPOSARCINE ROY est supérieure aux sucs tirés de la viande de bœuf dont le taux d'azote, de glycogène est moindre que celle du cheval. — Aux convalescents, aux anémiques, aux dyspeptiques, aux tuberculeux, aux enfants en croissance comme aux vieillards affaiblis l'HIPPOSARCINE ROY se prescrit à la dose de 3 à 6 cuillerées à soupe par jour, moitié pour l'enfant. Préparée par MM. Givaudan et Lavirotte, 6, quai des Étroits, Lyon, plus économique que la viande de cheval elle-même achetée en bête. HIPPOSARCINE ROY dans toutes pharmacies.

LE COURRIER DE LA PRESSE
A. GALLOIS & CH. DEMOGEOT
21, Boulevard Montmartre, 21, PARIS
Fournit coupures de journaux et de revues sur tous sujets et personnalités

INSTALLATIONS DE SALLES DE BAINS
Appareils Sanitaires
Plomberie pour Gaz et Eau
Fritsch MARTIN
8, Rue du Garat, 8
et Petite Rue Pizay, 3
LYON

ÉCOLE DE
Culture Physique
Méthode scientifique
du Professeur AUG. CLAUDE
SANTÉ - FORCE
et BEAUTÉ PLASTIQUE
Diminution de l'OBESITÉ
Léçons d'anatomie
et de physiologie pratiques

HYPNOTIQUE OU ANALGESIQUE ?
Il appartient aux malades de choisir entre les hypnotiques et les analgésiques, entre les médicaments qui assoupissent la douleur en excitant au sommeil, ou ceux qui combattent l'hyper-sensibilité elle-même et s'attaquent aux causes de la production de la douleur. Nous préférons les médicaments analgésiques qui suppriment la sensibilité, la douleur, aux hypnotiques. Le médicament connu sous le nom de CACHETS RONZIERE possède une action analgésique remarquable, durable et rapide. Ainsi s'explique la vogue des CACHETS RONZIERE indiqués dans tous les troubles douloureux, maux de tête, névralgies, odontalgies, rhumatismes et sciatiques, lumbagos, douleurs menstruelles et de l'âge critique. Leur absence de toxicité et d'accumulation autorisent leur emploi à tous les âges et sexes.
CACHETS RONZIERE, 0 fr. 20 le cachet ; 2 fr. la boîte de 12. Toutes les pharmacies et en gros PHARMACIE UNIVERSSELLE, rue de la Bourse, 51, Lyon.
D^r R. T.

UN PROGRÈS REEL
Le savoir, l'intelligence et l'activité peuvent se transformer en capital, par l'assurance sur la vie ; aussi cette forme merveilleuse d'épargne se propage-t-elle très rapidement de nos jours.
Ce qui importe, c'est de rechercher la Compagnie qui offre le maximum d'avantages, puisque la nouvelle loi de contrôle les met toutes sur le même rang au point de vue de la sécurité.
LA MONDIALE, administrée par les Notabilités Financières et Industrielles du Nord, donne l'assurance au meilleur marché (tarif minimum imposé par le Ministère du Travail) et répartit en outre à ses assurés la totalité de ses bénéfices (11 % de la prime depuis sa fondation).
Elle donne, en outre, la police la plus claire et la plus libérale.
Pour tous renseignements, écrire ou s'adresser :
A. M. H. DE LA GRANDVILLE, directeur, 70, rue de l'Hôtel-de-Ville, Lyon.

ARTICLES POUR TOUS SPORTS
A. TUNMER & C^e
13, Rue de la Charité, LYON
Patins à roulettes, Football
ET SPORTS D'HIVER
CATALOGUE GRATUIT ET FRANCO

FABRIQUE D'ARTICLES DE VOYAGE
Maison fondée en 1863
SELLERIE CIVILE et MILITAIRE
Spécialité de harnachements pour Officiers de toutes armes
Valises - Sacs - Valisiers - Miroquinerie fine
Équipement - Croix - Médailles
P. BOUVIER
56, Rue Victor-Hugo, 66 (Anc^e 1, place Carnot)
ACHAT et VENTE - HARNACHEMENTS D'OCCASION
Remise : 10 % au comptant sur articles de voyage et 5 % sur sellerie

ASSUREZ-VOUS
CONTRE
LES ACCIDENTS
LA
Préservatrice
— LYON —
9, Rue de la République
TÉLÉPHONE 13-30

VILLAS HYGIÉNIQUES
A BON MARCHÉ
endroit le plus sain et le plus salubre
près de Lyon, tram. à 0.10, Villages
depuis 3.800 francs. Terrains
depuis 1 fr. 50. Eau, gaz, électricité
S'adresser REYNARD
BRON-AVIATION
TÉLÉPHONE N° 2
Le propriétaire-gérant : Paul MALOT.

MAISON DE CONVALESCENCE et de SANTÉ
Villa des Roses
62, Route de Francheville
Tél. 41-60 - Saint-Irénée, LYON
Grands Parcs avec Pavillons d'isolement
pour le traitement des Maladies Nerveuses
et de la Neurasthénie.
SOINS SPÉCIAUX POUR PERSONNES AGÉES
Convalescence - Cure de Régime - Hydrothérapie

VILLAS HYGIÉNIQUES
A BON MARCHÉ
endroit le plus sain et le plus salubre
près de Lyon, tram. à 0.10, Villages
depuis 3.800 francs. Terrains
depuis 1 fr. 50. Eau, gaz, électricité
S'adresser REYNARD
BRON-AVIATION
TÉLÉPHONE N° 2
Le propriétaire-gérant : Paul MALOT.

Habillement et Equipement Militaires
F. SIBUET
Maison fondée en 1887
23, Place des Terreaux, 23
SPÉCIALITÉ POUR LE CORPS DE SANTÉ
GRAND CHOIX DE
Costumes Civils depuis 70 fr. le complet

BLOUD et C^e, Éditeurs, 7, place St-Sulpice, 7, PARIS-6^e
V^e E. M. DE VOGUÉ Nouveautés ÉMILE GEBHART
de l'Académie Française de l'Académie Française

Sous les Lauriers
ÉLOGES ACADEMIQUES
NISARD, BOURGET, HANOTAUX, EDM. ROSTAND,
MAURICE BARRÈS, ETC.
1 vol. in-16. 6^e édition. — Prix. 3 fr. 50

Les Routes par le comte d'HAUSSONVILLE
1 vol. in-16. 6^e édition. — Prix. 3 fr. 50

ÉTIENNE LAMY, de l'Académie Française
Quelques œuvres, quelques ouvriers
BRUNETIÈRE, D'AUJOUSSIER-PASQUIER,
DE LAPPARENT, ETC.
1 vol. in-16. — Prix. 3 fr. 50

Au Service des Idées et des Lettres
1 vol. in-16. 6^e édition. — Prix. 3 fr. 50

H. MOCQUILLON
L'Art d'être un Homme
TRAITÉ DE "SELF-EDUCATION"
à l'usage des jeunes gens à partir de 16 ans
1 vol. in-8. — Prix. 5 fr.

PAUL DÉROULEDE. — Corneille et son Œuvre. 1 vol. in-16. Prix. 4 fr.

DEMANDER LE CATALOGUE

La Vieille Église
1 vol. in-16. 6^e édition. — Prix. 3 fr. 50

Les Jardins de l'Histoire
1 vol. in-16. 6^e édition. — Prix. 3 fr. 50

Souvenirs d'un vieil Athénien
1 vol. in-16. 6^e édition. — Prix. 3 fr. 50

De Panurge à Sancho-Pança
MÉLANGES DE LITTÉRATURE EUROPÉENNE
1 vol. in-16. — Prix. 3 fr. 50

EDWARD MONTIER
Les Maries-Louises
1 vol. in-16. — Prix. 2 fr. 50

CH. LESCŒUR
Les Coffres-Forts et le Fisc
1 vol. in-16. de 432 pages. — Prix. 3 fr. 50
Pourquoi et comment on fraude le Fisc
1 vol. in-16. 6^e édition. — Prix. 3 fr. 50

DIVORCES
Etude de M^e CL. TREVOUX, avoué
près le Tribunal civil de Lyon,
y demeurant 4, place des Jacobins.

Divorce
D'un jugement rendu par défaut
par la première Chambre du Tribunal civil de Lyon, le trois juillet mil neuf cent douze, enregistré, expédié en forme exécutoire et signifié.

Entre :
Monsieur TAVERNON Alphonse, employé, demeurant à Lyon, rue Bugeaud, 10, assisté judiciairement par décision du Bureau de Lyon du trois novembre mil neuf cent neuf.
Demandeur comparant par M^e Trévoux, avoué.
D'une part :
Et :
Madame TAVERNON, née Jeanne-Françoise PELISSIER, infirmière, demeurant à Saint-Just, chemin de la Demi-Lune, 135.
Défenderesse défaillante, faute de constitution d'avoué.
D'autre part :
Il appert :
Que le divorce a été prononcé entre les époux TAVERNON, au profit du mari et aux torts et griefs de la femme.

Un notaire a été commis pour procéder à la liquidation des droits et reprises des époux.
La présente insertion est faite en conformité de l'article 247 du Code civil et en vertu d'une ordonnance enregistrée, rendue par Monsieur le Président du Tribunal civil de Lyon.
Pour extrait,
Signé : CL. TREVOUX.

ECHOS
DES SPECTACLES
GRAND-THEATRE. — Ce soir vendredi, à 8 heures, *Samson et Dalila*. — Demain samedi, Mignon, et dimanche, en soirée, *La Juive*.
CELESTINS. — Ce soir, à 8 heures et demie, *Primrose*, le plus grand succès de la Comédie Française qui sera encore joué demain samedi et après-demain dimanche, en matinée et en soirée. À partir du mardi 21 octobre, premier cycle d'opérettes françaises, *Rip*.
NOUVEAU-THÉATRE. — Hier soir, à 8 heures et demie, a eu lieu la première représentation de *Serez-vous rangs*, grand drame tiré du retentissant feuilleton d'Aristide Bruant. Voilà un spectacle que tout le monde ira entendre.
CASINO-KURSAAL. — Ce soir, à 8 heures et demie, soirée de gala avec cinq débuts : les cinq Nard's dans leur sketch *At Home* ; Couway et Leland, les plus forts unijambistes de l'époque ; Mlle Odette Auber, la gracieuse

fantaisiste ; Tré-Kri, diseur, et Marthe-Lette, comique danseuse.
Mardi 22, grand gala pour les débuts de Mazu et Mazetti, les plus amusants comédiens excentriques de l'époque. Amélie, chanteur comique dans un répertoire nouveau ; Mlle Olga Lumière, dans ses danses serpentine ; M. Dell' Oro, le plus extraordinaire virtuose musical actuel.
Dimanche grande matinée à 2 heures ; jeudi, matinée à 2 heures, à prix réduits.
HORIZON. — Il est de tradition chaque saison, au théâtre-concert du cours Lafayette, de monopoliser la joyeuse humeur et la franche gaieté ; et, cette année, l'Horizon n'a pas failli à sa réputation, car depuis la réouverture, on a pu apprécier d'incompréhensibles spectacles de prodigieuses nuances, et actuellement, c'est un engouement extraordinaire pour la délicate pièce qui constitue la partie principale du spectacle de l'Horizon ; tous les soirs, une nombreuse cohue envahit les galeries, attirée par la vogue et la popularité de cet abracadabrante vaudeville militaire, procurant deux heures consécutives de fou rire intense ; du reste, nos confrères de la presse quotidienne n'ont pas tari d'éloges sur l'excessive gaieté qui déborde dans les trois actes de *Pas de Femmes* ! où se succèdent des situations abracadabrantes de fantaisie et d'originalité ; et si ce décapant ouvrage par sa joyeuse intrigue divertit les foules, il faut aussi rendre justice à la valeur des interprètes qui contribuent dans la plus grande part au colossal succès de gaité prodigieuse chaque soir à cet inénarrable vaudeville militaire joué avec un entrain indéniable par les excellents comiques Néresse, Snopp, Boulingard, Raynal, Max Martel, Lafage, Kamil, Devilly, Fresnois ; les gracieuses et enjou